

INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE DE
L'AIRE D'ETUDE DU VILLAGE D'AKULIVIK,
NOUVEAU-QUEBEC: REFECTION DES
INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES

TOME 1: TEXTES ET ANNEXES

PRESENTE AU:
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
MINISTERE DES TRANSPORTS DU QUEBEC

PAR:
L'INSTITUT CULTUREL AVATAQ INC.

FEVRIER 1989

Table des matières

i

	PAGE
PERSONNEL	V
LISTE DES FIGURES	VI
LISTE DES TABLEAUX	VII
LISTE DES ANNEXES	X
RESUME	XI
REMERCIEMENTS	XIII
1.0 INTRODUCTION	1
2.0 MANDAT	3
3.0 METHODOLOGIE DE L'INVENTAIRE	5
3.1 Orientations et objectifs	5
3.2 Techniques de terrain	6
3.2.1 Techniques d'échantillonnage	7
3.2.2 Techniques d'enregistrement	10
3.2.2.1 Enregistrement des vestiges	10
3.2.2.2 Dessins et plans	11
3.2.2.3 Documentation photographique	11
3.3 Consultation avec la collectivité	12
4.0 DESCRIPTION DE L'AIRE D'ETUDE	14
4.1 Localisation géographique	14

4.2	Géologie et physiographie	14
4.3	Climat	17
4.4	Flore et faune	18
4.5	Paléoenvironnement post-glaciaire	19
5.0	RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES ANTERIEURES	21
6.0	RESUME DES ACTIVITES DE TERRAIN	23
6.1	Zones inventoriées	23
6.2	Calendrier des activités de terrain	24
7.0	RESULTATS DE L'INVENTAIRE	28
7.1	Résumé des données archéologiques	28
7.2	Description des sites archéologiques inventoriés	35
7.2.1	Site JeGn-8	35
7.2.2	Site JeGn-9	37
7.2.3	Site JeGn-10	40
7.2.4	Site JeGn-11	42
7.2.5	Site JeGn-12	46
7.2.6	Site JeGn-13	47
7.2.7	Site JeGn-14	48
7.2.8	Site JeGn-15	50
7.2.9	Site JeGn-16	51
7.2.10	Site JeGn-17	55
7.2.11	Site JeGn-18	56
7.2.12	Site JeGn-19	59
7.2.13	Site JeGn-20	62
7.2.14	Site JeGn-21	65

7.2.15 Site JeGn-22	68
7.2.16 Site JeGn-23	69
7.2.17 Site JeGn-24	71
7.2.18 Site JeGn-25	73
7.2.19 Site JeGn-26	76
7.2.20 Site JeGn-27	79
7.2.21 Site JeGn-28	83
7.2.22 Site JeGn-29	84
7.2.23 Site JeGn-30	85
• 7.2.24 Site JeGn-31	86
7.2.25 Site JeGn-32	92
7.2.26 Site JeGn-33	93
7.2.27 Site JeGn-34	96
7.2.28 Site JeGn-35	98
7.2.29 Site JeGn-36	99
7.2.30 Site JeGn-37	101
7.2.31 Site JeGn-38	103
7.2.32 Site JeGn-39	106
7.2.33 Site JeGm-1	107
7.2.34 Site JeGm-2	108
7.2.35 Site JeGm-3	109
7.2.36 Site JeGm-4	111
7.2.37 Site JeGm-5	116
7.2.38 Site JeGm-6	117
7.2.39 Site JeGm-7	119
7.2.40 Site JeGm-8	120
7.2.41 Site JeGm-9	121

7.2.42 Site JfGn-1	123
• 7.2.43 Site JfGn-2	128
× 7.2.44 Site JfGn-3	137
7.2.45 Site JfGn-4	143
7.2.46 Site JfGn-5	148
7.2.47 Site JfGn-6	149
7.2.48 Site JfGn-7	153
7.3 Aires d'activités contemporaines	155
8.0 INTERPRETATIONS PRELIMINAIRES DES OCCUPATIONS AUTOCHTONES	157
8.1 Chronologie culturelle	157
8.2 Nature des occupations	159
9.0 RECOMMANDATIONS	163
10.0 BIBLIOGRAPHIE	167
11.0 ANNEXES	172

PERSONNEL

Les travaux d'inventaire effectués sur le terrain furent réalisés par Mme Martha Johnson, chargée de projets sous contrat avec l'Institut Culturel Avataq, et M. Noah Matte résident d'Akulivik, à titre d'assistant-archéologue. M. Denis Roy, archéologue-résident du ministère des Transport du Québec, participa aussi en partie à ces travaux qui eurent lieu durant la période du 30 juillet 1987 au 11 août 1987. MM. Moses Qumak et Joseph Nappatuk, également d'Akulivik, servirent de guides et de navigateurs de bateau lors des activités de terrain.

Le présent rapport fut rédigé et dactylographié par Mme Madeleine Bélanger d'après les données ramassées par Mme Martha Johnson. Les figures, cartes et plans des sites furent mis au propre par M. Barry Doherty, cartographe-pigiste de l'Institut Culturel Avataq.

LISTE DES FIGURES

vi

Figure 1.	Localisation du village d'Akulivik	15
Figure 2.	L'aire d'étude	16

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Nombre minimal de sondages prédéterminés et nombre de sondage effectués répartis selon la zone de potentiel archéologique.	9
Tableau 2. Localisation des sites archéologiques inventoriés, aire d'étude d'Akulivik, Nouveau-Québec.	29
Tableau 3. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-11.	44
Tableau 4. Liste des vestiges organiques recueillis sur le site JeGn-11.	45
Tableau 5. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-16.	54
Tableau 6. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-18.	58
Tableau 7. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-19.	61
Tableau 8. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-20.	64
Tableau 9. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-21.	67
Tableau 10. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-22.	70
Tableau 11. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-24.	73
Tableau 12. Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-26.	78

Tableau 13 Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-27.	81
Tableau 14 Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-31.	88
Tableau 15 Liste des vestiges lithiques recueillis sur le site JeGn-31.	90
Tableau 16 Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-33.	95
Tableau 17 Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-36.	102
Tableau 18 Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-38.	105
Tableau 19 Liste des vestiges lithiques recueillis sur le site JeGm-3.	112
Tableau 20 Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGm-4.	115
Tableau 21 Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JfGn-1.	125
Tableau 22 Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JfGn-2.	131
Tableau 23 Liste des vestiges lithiques recueillis sur le site JfGn-2.	134
Tableau 24 Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JfGn-3.	139
Tableau 25 Liste des vestiges lithiques recueillis sur le site JfGn-3.	141
Tableau 26 Principales caractéristiques des structures d'habitation	

identifiées sur le site JfGn-4.	145
Tableau 27 Principales caractéristiques des structures d'habitation	
identifiées sur le site JfGn-6.	152

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 Liste des photographies
- Annexe 2 Catalogue des objets façonnés
- Annexe 3 Catalogue des autres vestiges
- Annexe 4 Carte et plans des sites

RESUME

Le présent rapport porte sur l'inventaire archéologique effectué par l'Institut Culturel Avataq Inc. dans l'aire d'étude du village inuit d'Akulivik. Cet inventaire, résultant d'un contrat de service attribué par le ministère des Transports du Québec, s'inscrit dans le cadre des études d'impacts du projet de réfection des infrastructures aéroportuaires du village. Il s'agit, en effet, d'une étape pratique dans la formulation des mesures de protection des ressources archéologiques éventuellement menacées par ces travaux d'aménagement.

L'inventaire a permis de répertorier un total de quarante-huit (48) sites archéologiques. De ces sites, deux (2) appartiennent à la culture prédorsétienne, trois (3) contiennent des évidences d'occupation dorsétienne. Des quarante-trois (43) sites néoesquimaux inventoriés, un (1) est d'origine préhistorique, quarante-deux (42) sont d'origine historique. De ces sites, deux (2) sont jumelés à une occupation dorsétienne. La majorité de ces sites correspondent à des lieux d'habitation caractérisés par plusieurs cercles de tente. Un total de cent-soixante-deux (162) structures ont été répertoriées, ainsi que quarante (46) aménagements particuliers.

Les résultats préliminaires de l'inventaire tendent à indiquer que l'occupation préhistorique n'a pas été intensive dans l'aire d'étude d'Akulivik. Il semble en effet que l'utilisation de cette aire fut faite surtout par des groupes culturels contemporains et néoesquimaux historiques, et ce en grande partie le long des côtes. Les plus anciens sites se trouvent à des niveaux plus élevés, souvent dans le voisinage de sites beaucoup plus récents, et enfin, d'autres se trouvent à l'intérieur des terres, près d'étangs.

Un (1) site néoesquimau historique est directement menacé par l'aménagement du chemin d'accès du futur aéroport du village, tandis que neuf (9) autres se trouvent dans les aires de circulation des résidents. Il est donc recommandé dans le rapport que des mesures de protection appropriées soient prises pour le site menacé et que d'autres mesures soient favorisées pour limiter la circulation dans les aires de passage. Il est aussi recommandé que les sites situés dans les alentours du village fassent l'objet de surveillance à intervalles réguliers, et que la communauté soit informée des résultats complets de l'inventaire au moyen de diffusion de documents aux principaux intéressés.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes suivantes pour leur collaboration à la réalisation du présent projet archéologique:

- . Monsieur Salamonie Alayco, le maire d'Akulivik, qui a consenti à informer le conseil municipal du village des objectifs, du déroulement et des résultats de l'inventaire;
- . MM. Moses Qumak et Joseph Nappatuk, résidents du village, qui ont habilement servi comme guides et navigateurs pour les déplacements en bateau;
- . M. Simon Anqui, pour son accueil chaleureux et l'hébergement lors de notre séjour dans le village;
- . Monsieur Denis Roy, archéologue du Service de l'environnement et chargé de projet au ministère des Transports du Québec, qui a participé en partie aux travaux d'inventaire archéologique.

1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport a pour sujet l'inventaire archéologique de l'aire d'étude du village inuit d'Akulivik, au Nouveau-Québec. Cet inventaire avait comme objectifs généraux la vérification systématique des zones de potentiel archéologique fort et moyen prédéterminées dans l'aire, pour le compte du ministère des Transports du Québec. Il s'agissait en particulier de la vérification des lieux de construction projetée dans le cadre du schéma d'aménagement du futur aéroport du village. Conformément à une entente préalablement convenue avec le ministère susmentionné, ce projet d'inventaire archéologique fut réalisé par l'Institut Culturel Avataq Inc.

Ce rapport est divisé en deux (2) tomes. Dans le premier nous décrivons le mandat du projet, la méthodologie d'inventaire privilégiée, les principales caractéristiques de l'aire d'étude et les recherches archéologiques antérieures effectuées dans cette aire. Un résumé des activités réalisées sur le terrain suivra. Les résultats provenant de l'inventaire sont présentés et comprennent une description détaillée de l'ensemble des sites archéologiques inventoriés ainsi que des aires d'activités contemporaines enregistrées. Par la suite, nous présentons des interprétations préliminaires concernant la chronologie culturelle et la nature de l'occupation inuit préhistorique et historique de l'aire d'étude.

Des recommandations concernant les éventuelles interventions archéologiques à poursuivre dans l'aire d'étude et une bibliographie des ouvrages cités dans le texte terminent le tome 1. Ce tome est complété par trois (3) annexes dont une liste des photographies prises sur le terrain, un catalogue des vestiges lithiques et autres recueillis, répartis selon les sites, et une annexe cartographique. Cette dernière comprend une carte synthèse de

localisation de potentiel et des sites archéologiques inventoriés, à l'échelle 1:20 000, et les plans de ces sites. On y trouvera aussi une série de photographies choisies pour démontrer les principaux résultats de l'inventaire.

Enfin, le tome 2 comprend des fiches techniques décrivant les données environnementales et culturelles enregistrées ou recueillies sur les sites inventoriés. Ces fiches, regroupées selon les sites, comprennent les fiches descriptives de l'environnement, du site, des structures d'habitation, des aménagements particuliers et une ou des fiches sondage au besoin. Une fiche de support graphique de format varié, complète si nécessaire la présentation graphique des résultats provenant de l'échantillonnage pratiqué sur un site donné.

2.0 MANDAT

En juillet, le Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec a demandé à l'Institut Culturel Avataq Inc. de procéder à la réalisation de l'inventaire archéologique de l'aire d'étude du village d'Akulivik. Cet inventaire s'inscrit dans le cadre des études d'impacts sur l'environnement du projet de réfection des infrastructures aéroportuaires des municipalités inuit du Nouveau-Québec. Le mandat du projet d'inventaire se résume comme suit:

- . vérifier, en effectuant une reconnaissance archéologique systématique, les zones de différents degrés de potentiel archéologique prédéterminées et délimitées dans l'aire d'étude;
- . réaliser des sondages sur l'ensemble des surfaces des zones de potentiel archéologique fort et moyen, le nombre minimal de ces sondages étant prédéterminé en fonction de la superficie totale de cet ensemble;
- . localiser et délimiter les sites archéologiques découverts par la réalisation de l'inventaire ainsi que ceux déjà enregistrés dans l'aire d'étude;
- . évaluer tous les sites archéologiques inventoriés en fonction de leur état d'intégrité, de leur importance archéologique et de leur éventuelle mise en valeur;
- . le cas échéant, proposer des mesures de protection, de sauvetage et/ou de mise en valeur des ressources

archéologiques pouvant être menacées par les travaux effectués par le ministère des Transports du Québec, ou pour le compte de celui-ci;

- . effectuer des collectes de surface et des puits de sondage dans les sites localisés; le nombre de sondages à fouiller dans chaque site devant être déterminé sur le terrain;
 - enregistrer, décrire et photographier tout aménagement ou structure d'origine culturelle observé sur les sites;
 - préparer une carte ou un plan à l'échelle de chaque site identifié;
- . produire un rapport final comprenant:
 - une description de l'aire d'étude;
 - une description détaillée des sites archéologiques inventoriés et des autres résultats de l'inventaire;
 - des recommandations concernant d'éventuelles poursuites de travaux archéologiques à entreprendre dans l'aire d'étude;
 - des cartes et/ou plans des sites, des photographies et toutes autres informations nécessaires à la compréhension complète des résultats provenant de la réalisation de l'inventaire.

Ce rapport rend compte du mandat tel que confié.

3.0 METHODOLOGIE DE L'INVENTAIRE

3.1 Orientations et objectifs

L'inventaire entrepris fut organisé principalement en fonction des résultats de l'étude de potentiel archéologique de l'aire concernée préalablement réalisée pour le compte du ministère des Transports du Québec. Cette étude effectuée par la firme Aménatech Inc. en 1984, comprenait la détermination théorique et la cartographie des zones susceptibles d'avoir été occupées ou utilisées par les groupes inuit qui s'installèrent dans la région d'Akulivik lors de la période préhistorique et historique. Les zones déterminées dans le cadre de cette étude furent qualifiées en termes de trois (3) degrés de potentiel archéologique, dont un fort, un moyen et un faible ou nul.

Cette étude de potentiel archéologique impliquait, dans un premier temps, la recherche de la documentation biophysique et culturelle disponible non seulement pour l'aire d'étude mais aussi pour la région générale d'Akulivik. Cette recherche avait comme but premier d'établir les paramètres physiques des endroits les plus propices à la localisation des sites inuit préhistoriques et historiques dans la région concernée. Une fois établis, ils furent utilisés comme critères d'évaluation de potentiel appliqués à l'aire d'étude par l'examen des cartes topographiques et des photos aériennes de cette aire. Les différentes zones de potentiel archéologique ainsi déterminées furent cartographiées à l'échelle 1:20 000.

Cette étude préliminaire a permis d'identifier huit (8) zones de potentiel fort, six (6) zones de potentiel moyen et une (1) grande zone de potentiel faible ou nul (Aménatech, 1984a, Tableau 4). La dernière de ces

zones, s'étendant sur une superficie totale de 15,799 km², occupe la majorité des terres de l'aire d'étude. L'ensemble des superficies des zones de potentiel fort et moyen totalisent respectivement 10,89 km² et 4,129 km². Les zones de potentiel fort s'étendent surtout le long de la côte au pied des monts d'Youville, sur la Pointe Migeon et le long des rives de la rivière Illukotat. Les zones de potentiel moyen sont généralement juxtaposées à celles à fort potentiel.

Les objectifs généraux de l'inventaire réalisé furent au nombre de trois (3) dont les suivants:

1. vérifier de façon systématique l'ensemble des superficies des zones de potentiel fort et moyen;
2. vérifier de façon ponctuelle les lieux de construction tels que délimités dans le schéma du projet de réfection de l'infrastructure aéroportuaire du village et;
3. évaluer l'importance culturelle des sites archéologiques inventoriés.

L'inventaire devait aussi permettre d'établir des politiques de gestion des ressources archéologiques localisées dans les environs immédiats d'Akulivik. Il s'intéressait de plus à la formulation des mesures pratiques pour la protection ou le sauvetage de telles ressources menacées à la fois directement et indirectement par les travaux de réfection de l'infrastructure aéroportuaire du village.

3.2 Techniques de terrain

Les activités d'inventaire pratiquées dans le secteur côtier de l'aire d'étude furent effectuées principalement au moyen d'un canot-moteur, ainsi

que celles effectuées le long des rives de la rivière Illukotat. L'inventaire des environs du village fut réalisé à pied.

3.2.1 Techniques d'échantillonnage

Les activités entreprises sur le terrain furent orientées essentiellement sur la vérification archéologique des zones de potentiel fort et moyen. Telles que stipulées dans le mandat du projet, les techniques de vérification archéologique pratiquées dans les zones de potentiel fort et moyen ont impliqué une inspection visuelle de surface plus ou moins intense, et la fouille de puits de sondage. Ainsi, chaque site archéologique identifié a fait l'objet d'une collecte de surface et, le cas échéant, d'un échantillonnage au moyen de puits de sondage.

L'inspection visuelle de surface avait pour objet l'identification préliminaire des indices d'occupation ou d'utilisation de certains espaces par des groupes humains à travers le temps. De tels indices comprennent entre autres des structures ou aménagements culturels et des vestiges de natures diverses. Lorsqu'un site était identifié, l'inspection visuelle était suivie d'une collecte de surface et de la fouille de puits de sondage. Le nombre, la localisation exacte, l'orientation et les dimensions de chaque sondage furent déterminés sur le terrain. Les dimensions minimales des puits positifs furent de 50 X 50 cm, et tous les puits de sondage, positif ou négatif, furent fouillés à la truelle.

De nombreux sondages furent aussi fouillés dans les zones de potentiel fort et moyen où aucun indice d'occupation culturelle n'avait été observé en surface. Les endroits ainsi échantillonnés furent choisis sur le terrain en

fonction de leur caractéristiques morpho-sédimentologiques et pédologiques. Ces puits sont localisés approximativement sur la carte de localisation des zones de potentiel et des sites archéologiques (la feuille 1 de l'annexe 3).

Le nombre total de sondages effectués (incluant ceux fouillés dans les sites) totalisent un sondage de moins que ceux prévus pour l'aire d'étude (tableau 1). Il est à noter qu'aucun site ne fut découvert à partir de la prospection par sondages. Tous les sites inventoriés furent identifiés à partir de l'observation de traces ou de vestiges culturels en surface.

L'échantillonnage des sites permet la récupération de données pertinentes à l'interprétation de la chronologie, l'appartenance culturelle et la nature de l'occupation des sites concernés. Pour ce faire, la majorité des puits réalisés furent fouillés soit à l'intérieur, soit à proximité des structures d'habitation observées dans ces sites. Etant donnée la délimitation géomorphologique naturelle des principales aires d'occupation de ces sites, aucun sondage supplémentaire ne fut nécessaire afin d'en préciser les limites spatiales.

Finalement, seulement certaines parties des zones de potentiel faible ou nul ont fait l'objet d'inspections visuelles de surface. L'inspection visuelle de ces espaces se poursuivait en grande partie de façon rapide et aléatoire. Ces inspections furent entreprises surtout au cours de la réalisation des activités de vérification des zones de potentiel archéologique plus importantes.

Tableau 1. Nombre minimal de sondages prédéterminés et nombre de sondages effectués selon la zone de potentiel archéologique.

ZONE	# de sondages prédéterminés	# de sondages effectués		total	Sites inventoriés
		zone	site(s)		
A-1	77	9	29	38	JeGn-8 à 14,16, 18, 22, 23, 29 à 32, 38, 39
A-2	46	2	53	55	JeGn-17, 19, JfGn-1, 2, 5 à 7
A-3	3	-	-	-	-
A-4	1	-	3	3	JeGn-26, 37
A-5	1	-	1	1	JeGn-24
A-6	1	1	-	1	JeGm-8
A-7	2	-	1	1	JeGm-7
A-8	2	2	-	2	-
B-9	7	-	7	7	JeGm-4 à 6, JeGn-25
B-10	3	-	9	9	JeGn-33 à 36
B-11	18	15	5	20	JeGm-9
B-12	10	8	1	9	-
B-13	5	5	-	5	-
B-14	7	7	-	7	-
C-15	-	-	24	24	JeGm-1 à 3, JeGn-15, 20, 21, 27, 28, JfGn-3 , 4

3.2.2 Techniques d'enregistrement.

3.2.2.1 Enregistrement des vestiges

Tous les vestiges lithiques bruts recueillis sur la surface furent collectivement enregistrés selon le site, la structure ou selon la concentration d'objets. Par contre, chaque outil ou fragment d'outil en pierre identifié lors des collectes de surface fut séparément enregistré. Les vestiges organiques ramassés en surface, travaillés ou non, furent enregistrés de la même manière. Ces derniers furent emballés de façon appropriée pour leur conservation temporaire sur le terrain.

Les vestiges lithiques bruts provenant de sondages furent collectivement enregistrés selon un quadrant de 25 cm X 25 cm et selon l'horizon du sol. Ces vestiges répartis selon la matière première, furent aussi enregistrés sur une grille millimétrique présentée sur les fiches sondages. Les vestiges de petite dimension provenant de concentrations à l'intérieur des sondages furent enregistrés collectivement.

Toutefois, chaque objet recueilli dans les sondages portant des traces de façonnage ou d'utilisation fut individuellement localisé et récupéré, quelle qu'en soit la matière première. Leur localisation représentait l'enregistrement des coordonnées nord et est, ainsi que leur profondeur par rapport à la surface. Leur classification fonctionnelle provisoire et leur situation stratigraphique furent aussi enregistrées sur les fiches-sondages. Toutes traces d'établissement observées dans les sondages furent également enregistrées sur ces fiches

3.2.2.2 Dessins et plans

Le profil de sol le plus représentatif décelé dans un sondage donné fut dessiné à l'échelle 1:10. La plupart des profils correspondent à ceux des murs nord des puits de sondage.

Un plan détaillé à l'échelle fut dressé pour chaque site archéologique inventorié. Ces plans furent préparés à l'aide de deux (2) chaînes d'arpentage, d'un transit de poche Géotech et d'un niveau à main. Ils tiennent compte des principales caractéristiques des sites, de leurs limites spatiales et de la localisation de toutes les structures d'habitation et de l'ensemble des autres aménagements. Tous les sondages réalisés dans ces sites, positifs et négatifs, sont aussi localisés sur ces plans.

Les sites de grande superficie furent répartis en différentes "aires". Ces aires furent essentiellement délimitées en fonction des concentrations de structures et/ou d'aménagements particuliers localisés à ces emplacements. L'échelle des plans de chaque site fut donc adaptée par rapport à l'étendue spatiale des sites ou des aires délimitées dans ces sites.

3.2.2.3 Documentation photographique

L'environnement local des zones prédéterminées, des sites inventoriés et des structures ou aménagements culturels enregistrés dans ces sites furent photographiés en couleur et en noir et blanc. Nous n'avons toutefois pu photographier individuellement la totalité des aménagements culturels enregistrés dans l'ensemble des sites inventoriés; les photographies prises ne rendent donc compte que des structures représentatives comprises dans

certaines de ces sites. De plus, aucun profil stratigraphique ne fut photographié, quoique certains furent dessinés.

3.3 Consultation avec la communauté

En juin, l'Institut Culturel Avataq inc. a communiqué avec le conseil municipal de la municipalité d'Akulivik concernant le présent projet d'inventaire. Il s'agissait d'informer le conseil des objectifs et l'envergure de l'inventaire planifié, et de solliciter leur collaboration pour la réalisation du projet.

Suite à l'arrivée dans le village de la chef d'équipe de terrain, une réunion avec le conseil municipal fut immédiatement convoquée où étaient présents Mme Martha Johnson, la chef de l'équipe, MM. Salomonie Alayco, maire d'Akulivik, Lucassie Matte, gérant général, et Eli Angiyou, secrétaire-trésorier. L'absence des autres membres du conseil s'explique par les activités saisonnières de la population locale. Monsieur le maire Alayco a donc été autorisé par le conseil pour représenter les intérêts de la communauté. Il a aussi consenti, au nom du conseil, à informer la communauté du contenu des réunions.

La première réunion avec le maire eu lieu le 30 juillet. L'envergure spatiale et les techniques d'inventaire y furent expliquées et le conseil approuva l'étendue de l'inventaire et les activités de terrain proposées.

Une deuxième réunion entre Mme Johnson et M. Alayco fut convoquée suite à l'achèvement des travaux de terrain. Tenue le 11 août, cette rencontre avait pour but d'informer le conseil municipal des résultats de l'inventaire. Des recommandations préliminaires pour la protection et/ou le sauvetage de

un (1) site archéologique directement menacé par les travaux de réfection des infrastructures aéroportuaires du village furent présentées lors de cette réunion. De plus, il fut recommandé de limiter les mouvements de véhicules autour de neuf (9) sites situés près des aires de circulation résidentielle, et d'instaurer un système de surveillance à intervalles réguliers pour les sites localisés dans le voisinage immédiat du village.

4.0 DESCRIPTION DE L'AIRE D'ETUDE

Les principales caractéristiques biophysiques de l'aire d'étude du village d'Akulivik sont détaillées dans le rapport de l'étude de potentiel archéologique de cette aire préalablement présenté au ministère des Transports du Québec (Aménatech, 1984: 18-25). La description de l'aire d'étude qui suit résume celle comprise dans ce rapport.

4.1 Localisation géographique

Le village d'Akulivik (figure 1) est localisé sur la côte nord-ouest de la baie d'Hudson, face à l'île Smith au Nouveau-Québec (figure 1). Il est situé sur une avancée de terre entre la Pointe Migeon et les monts d'Youville, sur la rive nord de l'embouchure de la rivière Illukotat. Les coordonnées géographiques du village sont et

L'aire d'étude d'Akulivik (figure 2) est définie par un rayon de cinq (5) kilomètres dont le point central est le centre du village (figure 2). Cette aire, prédéterminée par le ministère des Transports du Québec, comprend les deux (2) rives à l'embouchure de la rivière Illukotat, la rive nord de Knight Harbour au sud des monts d'Youville, et la Pointe Migeon jusqu'à l'intérieur des terres, y compris la côte ouest de la baie d'Hudson. Cette aire se limite, par définition, à la terre ferme.

4.2 Géologie et physiographie

L'aire d'étude est située à l'extrémité sud-ouest de la zone de plissement du cap Smith, dans la partie sud de la province tectonique de

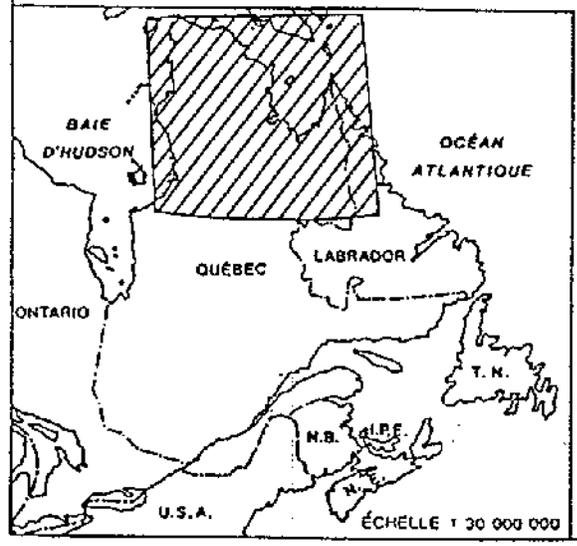
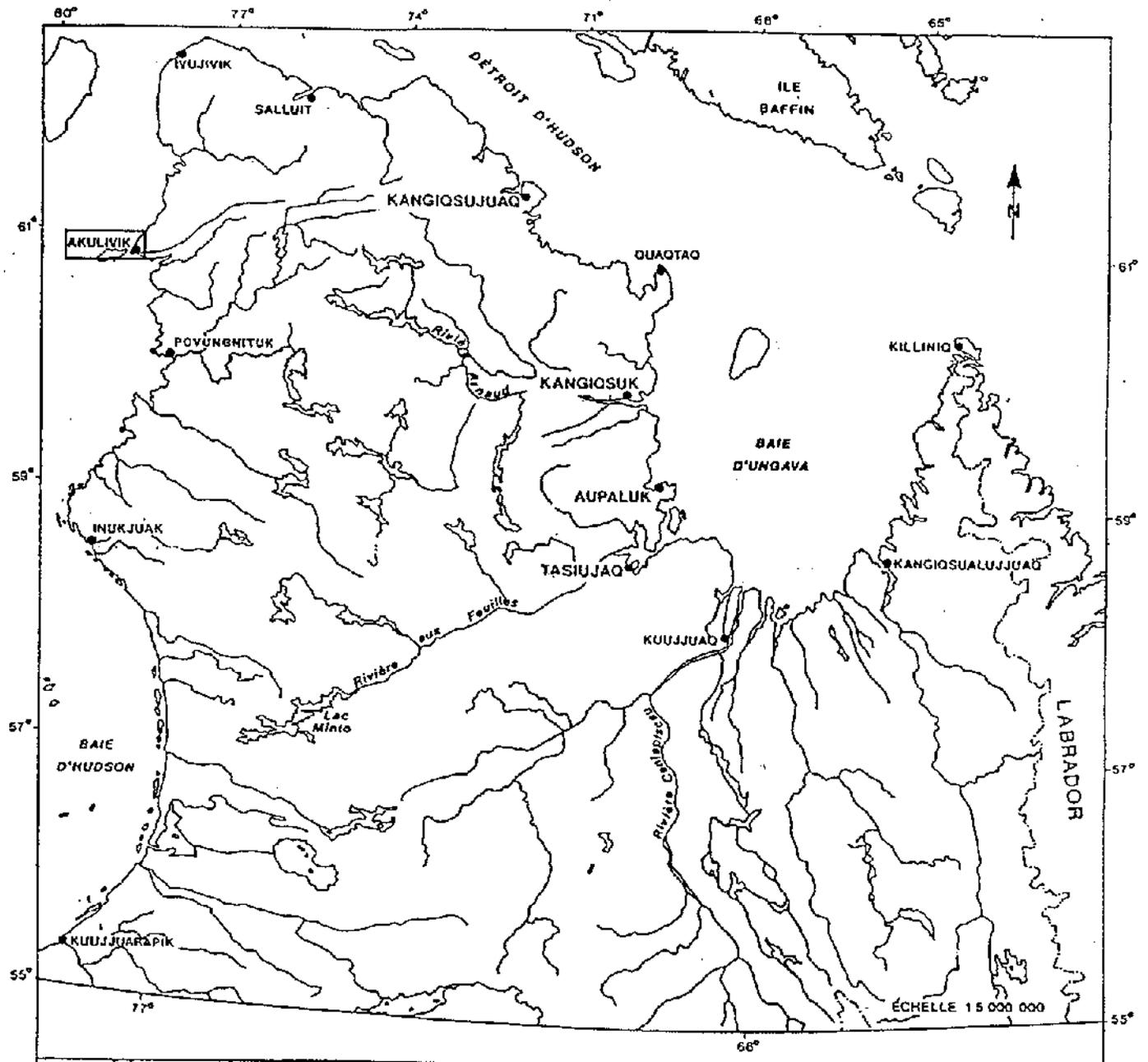


FIGURE 1

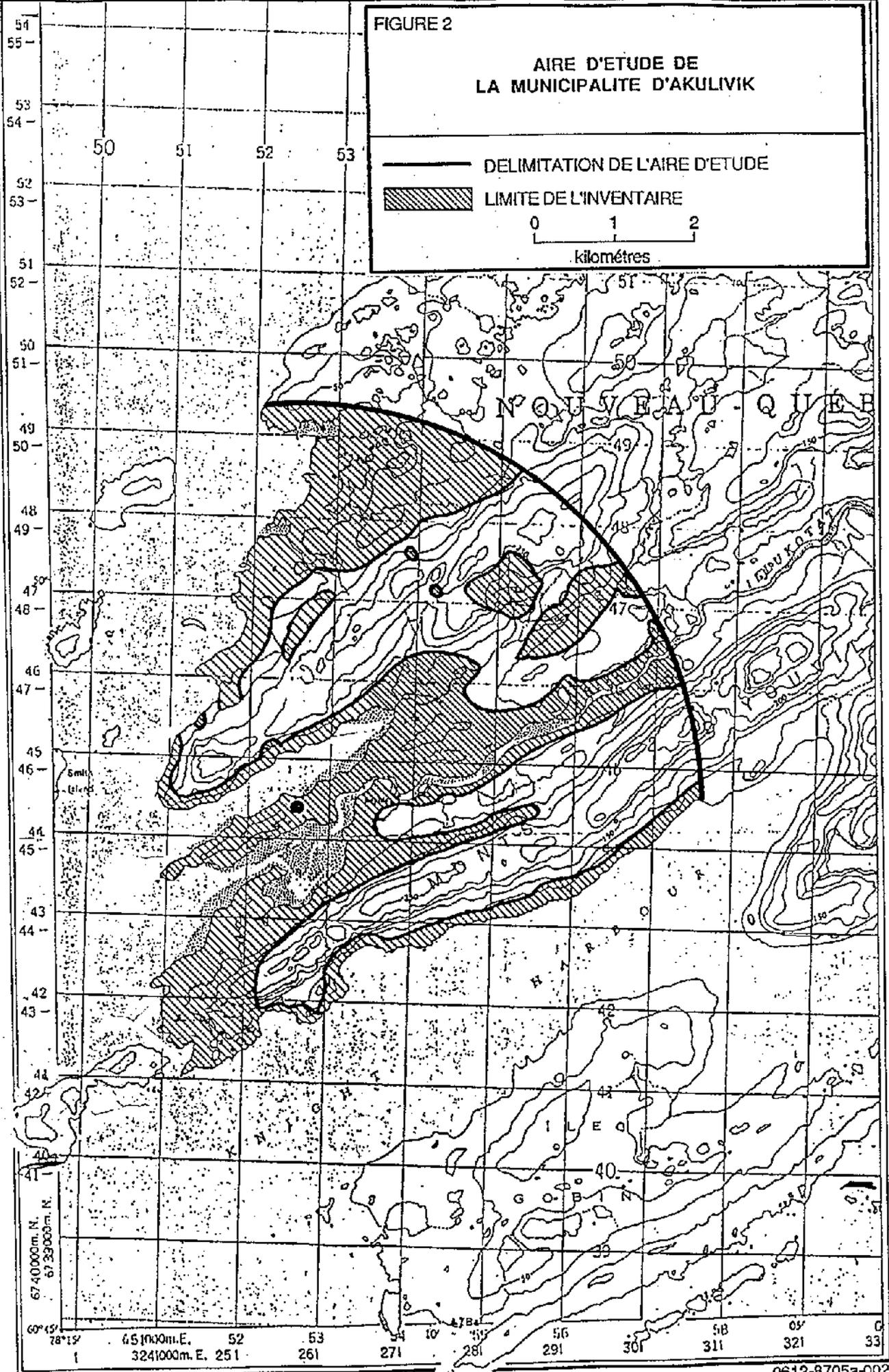
LOCALISATION DE LA MUNICIPALITE D'AKULIVIK, NUNAVIK

FIGURE 2

AIRE D'ETUDE DE LA MUNICIPALITE D'AKULIVIK

— DELIMITATION DE L'AIRE D'ETUDE

▨ LIMITE DE L'INVENTAIRE



Churchill dans le Bouclier canadien (Stockwell et als., 1979:52, fig. IV-1). Le socle rocheux de ce secteur de la province est composé de roches volcaniques protérozoïques et de gabbro. On y trouve du grauwacke, du schiste argileux, des conglomérats, de l'argilite, de la dolomie et du grès (Stockwell et als, 1979:59).

Cette partie de la province géologique correspond aux collines de Povungnituk, dans la partie nord de la région physiographique de James (Bostock, 1979:14, figure II-1). Ces collines sont caractérisées par une série de crêtes et de vallées orientées est-ouest atteignant dans l'aire d'étude une altitude maximale d'environ 400 m au-dessus du niveau de la mer.

Ce secteur des collines de Povungnituk a subi la transgression de la mer de Tyrrell (Hillaire-Marcel, 1979). Les dépôts provenant de cette transgression se manifestent dans l'aire sous forme de plages soulevées composées de sable et gravier, de champs de blocs et de sédiments silteux. En outre, on trouve dans la vallée de la rivière Illukotat une mince couche de till et des dépôts fluviaux. Une bonne partie de cette aire est composée de roc nu.

4.3 Climat

La péninsule d'Ungava est située dans la zone climatique polaire de toundra (Environnement Canada, 1982, dossier D-2). Dans la partie ouest de la péninsule, la température et les précipitations sont modérées par la présence de la mer d'Hudson.

Les précipitations annuelles totales enregistrées à Akulivik sont de l'ordre d'environ 500 mm. La moitié de ces précipitations tombe sous forme de pluie, surtout entre juillet et septembre. Les chutes de neige les plus importantes ont lieu entre octobre et décembre. La température moyenne

annuelle dans l'aire d'étude est de $-5,0^{\circ}$ C. Les vents provenant du nord-ouest et de l'ouest sont dominants.

4.4 Flore et faune

Le couvert végétal est caractéristique d'une zone de toundra herbeuse (Richard, 1981:18-23). Il est composé de mousses, de lichens, d'espèces herbacées et d'arbustes. Les mousses et les lichens prédominent dans les endroits secs et exposés aux vents tandis que les herbes et les arbustes se trouvent en des lieux moins bien drainés et mieux protégés. Les sphaignes occupent les endroits humides.

La faune de la région d'Akulivik est composée d'une variété de mammifères marins et terrestres, ainsi que de nombreuses espèces de poissons et d'oiseaux dont plusieurs espèces sont aquatiques et migratrices.

Du côté des mammifères marins, on note dans la région la présence de phoque annelé (Phoca hispida), de phoque barbu (Phoca barbatus), de phoque du Groenland (Phoca groenlandica) et, au printemps et durant l'été, de nombreux bélugas (Delphinapterus leucus). Le morse (Odobenus rosmarus), autrefois abondant n'est actuellement que très rarement observé dans la région.

L'ours blanc (Ursus maritimus) et le caribou (Rangifer tarandus) constituent le gros gibier de la région. Le petit gibier inclue le renard (Alopex lagopus), le lièvre arctique (Lepus arcticus) et le vison (Mustela vison).

Selon les données présentées par Vézinet (1982:73, tableau 3), l'eider (Somateria molissima), le kakawi (Clangula hyemalis) et quelques variétés de huarts (Gavia immer, Gavia stellata et Gavia arctica) et de bernaches

(Branta canadiensis et Branta benicla) représentent les principales espèces d'oiseaux aquatiques migrateurs fréquentant la région. Quelques espèces de lagopèdes (Lagopus lagopus, Lagopus mutus rupestris) et une variété de guilemots s'y trouve également.

Les principales espèces de poissons, qui furent certainement exploitées et le sont encore actuellement en grand nombre par la population locale, sont l'omble chevalier (Salvelinus alpinus), l'omble de fontaine (Salvelinus fontinalis) et le touladi (Salvelinus mamaycush). D'autres espèces localement exploitées incluent le grand coregone (Coregonus clupeaformis) et la morue de roche (Gadus ogac).

4.5 Paléoenvironnement post-glaciaire

La déglaciation wisconsinienne finale a débuté dans l'Hudsonie vers 9000 B.P. et, vers 7500 B.P. la totalité de la côte est de la mer d'Hudson fut complètement déglaciée (Prest, 1979, fig. XII-15). Vers 6500 B.P., la majeure partie de la péninsule d'Ungava fut libérée des glaces de la calotte glaciaire du Nouveau-Québec. Les résidus de cette calotte ont disparus dans l'intérieur des terres 500 ans plus tard.

Dans l'Hudsonie, la déglaciation finale fut accompagnée par la transgression marine de la mer de Tyrrell. La limite maximale de cette transgression, datée entre 8000 et 7000 B.P., décroît du sud vers le nord; elle atteint une altitude maximale de 315 m près de Kuujjuarapik et de 167 m au-dessus du niveau de la mer au cap Wolstenholme, à l'entrée occidentale du détroit d'Hudson (Hillaire-Marcel, 1979:98). La mer de Tyrrell s'est retirée progressivement suite au relèvement isostatique et, vers 3000 B.P., la côte est de la mer

d'Hudson émergea au complet. Le littoral actuel de cette côte s'est donc développé durant les derniers trois (3) millénaires.

La déglaciation wisconsinienne finale est associée à un réchauffement général de la température (Liu, 1981; Richard, 1981). Ce réchauffement, culminant vers 3500 B.P. dans "l'Optimum climatique", fut suivi d'une séquence de fluctuations climatiques caractérisée par une décroissance graduelle des précipitations et un refroidissement progressif. Le dernier épisode de refroidissement, soit celui du Néo-Boréal, débuta il y a environ 400 ans (Bryson et Wendland, 1967). Cet épisode persiste toujours.

Selon Richard (1981; intra vida), une toundra éparse s'installa dans les zones côtières de la péninsule d'Ungava un peu après 8000 B.P.. Cette végétation initiale, qui s'est répandue vers l'intérieur des terres de façon concomitante au retrait des glaces, fut remplacée par une toundra arbustive dense vers 6200 - 5500 B.P.. Cette toundra fut remplacée 3000 ans plus tard par une toundra herbeuse. Tel que suggéré par les données palynologiques disponibles, cette dernière végétation n'a subi aucune modification majeure jusqu'à présent.

5.0 RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES ANTERIEURES

Les premières recherches archéologiques réalisées dans la région d'Akulivik furent effectuées par Manning en 1951. Il localisa alors un seul site préhistorique à l'extrémité de l'île Smith, dans lequel il recensa une douzaine de structures d'habitation semi-souterraines d'affiliation Thuléenne. Il pouvait s'agir là d'un site à occupations multiples puisqu'il y fut aussi trouvés des objets façonnés associés à la culture Dorsétienne et à des manifestations Néoesquimaudes.

Les interventions archéologiques les plus récentes effectuées dans les environs d'Akulivik comprennent un pré-inventaire et une étude de potentiel archéologique théorique de l'aire d'étude du village. Deux (2) de ces interventions, subventionnées par le ministère des Transports du Québec, s'inscrivent dans le cadre du projet de réfection des infrastructures aéroportuaires d'Akulivik.

Le pré-inventaire fut réalisé par M. Denis Roy, archéologue du Service de l'Environnement du ministère des Transports du Québec, assisté de M. Charlie Adams d'Inukjuak, Inuk représentant l'Institut Culturel Avataq . Ce pré-inventaire, qui avait lieu les 20 et 21 juin 1984, était principalement orienté vers la collecte d'informations de valeur archéologique auprès des informateurs inuit locaux. Il incluait aussi une vérification visuelle de certains endroits susceptibles d'être perturbés par les travaux d'aménagement du futur aéroport du village.

Les informations colligées par MM. Roy et Adams furent intégrées dans l'étude de potentiel archéologique de l'aire d'étude d'Akulivik. Cette étude exécutée par la firme Aménatech inc. en juillet 1984, avait pour but de déterminer et de délimiter cartographiquement des zones de potentiel

archéologique à l'intérieur de cette aire (Aménatech, 1984a). C'est en fonction des résultats de cette étude de potentiel archéologique que les travaux d'inventaire furent organisés et effectués.

6.0 RESUME DES ACTIVITES DE TERRAIN

6.1 Zones inventoriées

La presque totalité des superficies des zones de potentiel fort et moyen fut inventoriée sur le terrain, l'inventaire étant limité à une inspection visuelle de surface dans les endroits non-menacés: ces endroits comprennent la partie de la zone A-1 sur la rive sud de la rivière Illukotat et la portion centre-nord de la zone A-2. Certaines parties de la grande zone de potentiel faible ou nul ont également fait l'objet d'activités d'inventaire, généralement limitées à une inspection visuelle, quoique des sondages furent réalisés à l'occasion.

L'ensemble des lieux susceptibles d'être perturbés par les travaux d'aménagement du futur aéroport du village ont fait l'objet d'une vérification méticuleuse, la plupart de ces lieux se trouvant dans des zones de potentiel fort, moyen ou faible. Ils comprennent l'endroit retenu pour l'installation de l'éventuelle piste d'atterrissage, localisé au nord-ouest du village d'Akulivik dans un secteur couvrant à la fois la zone A-8, la zone B-11 et la zone C-15, et l'emprise du chemin d'accès proposé menant du village à l'aéroport planifié qui s'étend du bout de l'actuel chemin d'accès jusqu'à la zone B-11, à quelques centaines de mètres de la piste projetée.

Les efforts se sont ensuite concentrés le long des côtes de la baie d'Hudson et de Knight Harbour, ainsi que dans les environs immédiat du village. Cependant, faute de temps et à cause d'une erreur d'interprétation de la carte, une partie de la zone A-3 n'a pu être inventoriée.

Enfin, seulement les environs de deux lacs voisins, un petit et un grand, ont fait l'objet d'une vérification archéologique dans la grande zone de potentiel faible ou nul.

6.2 Itinéraire des activités de terrain

Les principales activités de terrain se sont déroulées entre le 30 juillet et le 11 août 1987. Le calendrier des activités réalisées sur le terrain se résume comme suit:

Jedi le 30 juillet

- arrivée à Akulivik en fin d'après-midi de la chef d'équipe et rencontre peu après avec Monsieur le maire Salomonie Alayco, le gérant-général Lucassie Matte et le secrétaire-trésorier Eli Angayou;

Vendredi, le 31 juillet

- M. Noah Matte est engagé comme assistant de terrain;
- vérification de la zone A-1 autour de l'ancienne piste d'atterrissage sur la rive sud de la rivière Illukotat, et ce jusqu'aux rapides;
- inspection visuelle de la zone B-11, au sud du dépotoir et de la piste d'atterrissage;

Samedi, le 1er août

- vérification des zones A-1 et B-12 sur la rive nord de la rivière Illukotat, sur 2 Km à l'est du village;
- inventaire du site JeGn-10, localisé à la limite sud-ouest de la zone B-11;

- vérification du secteur central de la zone B-11 et du secteur sud de la zone B-12;
- inventaire du site JeGm-1, situé sur une colline, 3 Km à l'est du village, dans la zone C-15;

Dimanche, le 2 août

- vérification de la zone A-1 autour de la baie d'Hudson, au nord d'Akulivik, jusqu'à la Pointe Migeon;
- inventaire des sites JeGn-11, 12, 13, 14, 15 et 18;
- localisation du site JeGn-16;

Lundi, 3 août

- inspection visuelle de la zone C-15, à partir du fond de la baie en direction nord-ouest;
- inventaire des zones A-2 (vers l'intérieur de la côte) et B 14;
- inventaire des sites JeGn-17 et JfGn-7;

Mardi, le 4 août

- inventaire de l'option retenue pour la piste d'atterrissage et de l'emprise du chemin d'accès, deux (2) secteurs situés à l'est du village dans la zone A-8 où, malgré sa désignation de zone à fort potentiel, aucun vestige anthropique n'y fut retrouvé;
- vérification des zones B-11, B-12 et B-13;
- inventaire du site JeGm-2;
- arrivée de M. Denis Roy du ministère des Transports du Québec;

Mercredi, le 5 août

- vérification du secteur nord de la zone A-2;
- inventaire de sites JfGn-1 et 2;

- vérification de la zone A-2 vers l'intérieur de la côte, et de la zone C-15 en revenant du village;
- localisation des sites JeGm-3, JfGn-3 et JfGn-4;

Jeudi, le 6 août

- retour au site JfGn-2;
- inventaire des sites JeGm-3, JfGn-3 et JfGn-4;

Vendredi, le 7 août

- inventaire des sites JeGn-19, 20, 21, 22 et des sites JfGn-5 et JfGn-6;
- vérification de la zone A-2, au sud du site JfGn-2;
- localisation du site JeGn-23;
- inventaire du site JeGn-16;

Samedi, le 8 août

- départ de M. Denis Roy;
- inventaires des sites JeGn-24 et 25, et des sites JeGm-4, 5, 6, 7 et 8;
- vérification des zones A-4, A-5, A-6, A-7 et B-9;
- localisation des sites JeGn-26 et 27;

Dimanche, le 9 août

- localisation des sites JeGn-26, 27, 28, 29 et 37;
- inventaire des sites JeGn-26 et 27 seulement, à cause d'un manque de temps et d'une similitude entre plusieurs des sites;
- inventaire des sites JeGn-30, 31 et 32;
- vérification de la zone A-1 sur la rive sud de la rivière

Illukotat;

Lundi, le 10 août

- vérification des zones A-1 et B-10 sur la péninsule d'Akulivik;

- inventaire des sites JeGn-34, 35, 36, 38 et 39;
- inventaire du site du site JeGm-9, situé sur le chemin d'accès de la piste d'atterrissage actuelle;
- vérification de la zone A-1, sur la rive nord de la rivière Illukotat jusqu'à la limite de l'aire d'étude;

Mardi, le 11 août

- réunion avec M. le maire Salomonie Alayco pour expliquer les résultats de l'inventaire;
- départ pour Aupaluk.

7.0 RESULTATS DE L'INVENTAIRE

7.1 Résumé des données archéologiques

Les activités effectuées sur le terrain ont permis d'inventorier un total de quarante-huit (48) sites archéologiques (tableau 2). Parmi les sites inventoriés, deux (2) sont affiliés à la période pré-dorsétienne, un (1) est dorsétien et quarante-deux (42) sont néoesquimaux. Parmi les sites néoesquimaux, un (1) est d'origine préhistorique et quarante-un (41) d'origine historique. Un (1) autre est d'appartenance culturelle indéterminée. Enfin, deux (2) autres sites présentent des indices d'occupations multiples, dorsétienne et néoesquimaude historique.

Un total de plus de cent-soixante-deux (162) structures d'habitation et environ quarante (40) aménagements particuliers furent enregistrés pour la totalité des sites recensés. La majorité de ces structures correspondent à des cercles de tente dont la forme, les dimensions et la composition varient selon le site. Les structures d'habitation semi-souterraines notées, au nombre de six (6), sont regroupées dans trois (3) sites, soit un (1) site néoesquimau préhistorique, un (1) site d'appartenance dorsétienne et un troisième qui présente des indices d'occupations multiples (dorsétienne et néoesquimaude historique). Les aménagements particuliers observés avaient diverses fonctions, et incluent entre autre des caches en pierres, des cairns, des foyers extérieurs, des pièges à renard et deux sépultures, dont une animale.

Tableau 2. Localisation des sites archéologiques inventoriés, aire d'étude d'Akulivik, Nouveau-Québec.

SITE	COORDONNEES GEOGRAPHIQUES	COORDONNEES U.T.M.	CARTE	ZONE DE POTENTIEL	ALTITUDE (MER)	DISTANCE DE LA RIVE	APPARTENANCE CULTURELLE
JeGn-8	N: " O:	"	35D/16	A-1	5 m	20 m	néoesquimaude
JeGn-9	N: O:		35D/16	A-1	4 à 5 m	10 m	néoesquimaude
JeGn-10	N: O: "		35D/16	B-11	5 m	110 m	néoesquimaude préhistorique
JeGn-11	N: " " " O: "		35D/16	A-1	1,5 à 2,5 m	40 m	néoesquimaude historique
JeGn-12	N:		35D/16	A-1	3,5 à		
JeGn-13	N: O: " "		35D/16	A-1	4 à 6,5 m	25 m	néoesquimaude historique
JeGn-14	N: O: " " "		35D/16	A-1	7 m	100 m	néoesquimaude historique
JeGn-15	N: O: " "		35D/16	A-1	4 m	75 m	néoesquimaude historique
JeGn-16	N: " " " O: " "		35D/16	A-1	8 à 11 m	20 m	dorsétienne néoesquimaude et historique
JeGn-17	N: " " O: " "		35D/16	A-2	8 m	300 m	néoesquimaude historique
JeGn-18	N: " " O: " " "		35D/16	A-1	10 à 13 m	7 à 20 m	néoesquimaude historique

Tableau 2. Localisation des sites archéologiques inventoriés, aire d'étude d'Akulivik, Nouveau-Québec.

SITE	COORDONNEES GEOGRAPHIQUES	COORDONNEES U.T.M.	CARTE	ZONE DE POTENTIEL	ALTITUDE (MER)	DISTANCE DE LA RIVE	APPARTENANCE CULTURELLE
JeGn-19	N:		35D/16	A-2	10 m	300 m	néoesquimaude
JeGn-20	N: O: "		35D/16	C-15	15 m	400 m	néoesquimaude historique
JeGn-21	N: O: "		35D/16	C-15	3 à 4 m	100 m	néoesquimaude historique
JeGn-22	O: "		35D/16	A-1	20 m	75 m	néoesquimaude historique
JeGn-23	N: O: "		35D/16	A-1	8 à 11 m	100 m	néoesquimaude historique
JeGn-24	N: O:		35D/16	A-5	15 m	200 m	néoesquimaude
JeGn-25	N: ' " O: " ' "		35D/16	B-9	3 m	25 m	néoesquimaude historique
JeGn-26	N: " " O: ' "		35D/16	A-4	5 à 7 m	30 m	néoesquimaude historique
JeGn-27	N: " " O: ' "		35D/16	C-15	5 à 7 m	5 à 10 m	néoesquimaude historique
JeGn-28	N: " " O: ' "		35D/16	C-15	5 à 7 m	5 à 10 m	néoesquimaude historique
JeGn-29	N: " " O: "		35D/16	A-1	5 à 7 m	2 à 3 m	néoesquimaude historique

Tableau 2. Localisation des sites archéologiques inventoriés, aire d'étude d'Akulivik, Nouveau-Québec.

SITE	COORDONNEES GEOGRAPHIQUES	COORDONNEES U.T.M.	CARTE	ZONE DE POTENTIEL	ALTITUDE (MER)	DISTANCE DE LA RIVE	APPARTENANCE CULTURELLE
JeGn-30	N: O:		35D/16	A-1	30 m	700 m	néoesquimaude
JeGn-31	O: ""		35D/16	A-1	20 m	500 m	dorsétienne et néoesquimaude historique
JeGn-32	N:		35D/16	A-1	15 m	400 m	Dorsétienne
JeGn-33	N: "' O: "'		35D/16	B-10	17 m	200 m	néoesquimaude historique
JeGn-34	N: "" O: ""		35D/16	B-10	17 m	150 m	néoesquimaude historique
JeGn-35	N: "" O: ""		35D/16	B-10	17 m	100 m	néoesquimaude historique
JeGn-36	N: "" O: ""		35D/16	B-10	8 m	200 m	néoesquimaude historique
JeGn-37	N: "' O: "		35D/16	C-15	5 à 10 m	5 à 10 m	néoesquimaude historique
JeGn-38	N: "' O: ""		35D/16	B-10	1 m	25 m	néoesquimaude historique
JeGn-39	N: "' O: "'		35D/16	A-1	200 m	5 m	néoesquimaude historique
JeGm-1	O: "		35D/16	C-15	30 m	800 m	néoesquimaude historique

Tableau 2. Localisation des sites archéologiques inventoriés, aire d'étude d'Akulivik, Nouveau-Québec.

SITE	COORDONNEES GEOGRAPHIQUES	COORDONNEES U.T.M.	CARTE	ZONE DE POTENTIEL	ALTITUDE (MER)	DISTANCE DE LA RIVE	APPARTENANCE CULTURELLE
JeGm-2	O:"		35D/16	B-11	1 m	20 m	néoesquimaude historique
JeGm-3	N:		35D/16	C-15	60 m	20 m	pré-dorsétienne
JeGm-4	O:"		35D/16	B-9	10 m	10 m	néoesquimaude historique
JeGm-5	O:"		35D/16	B-9	15 m	70 m	néoesquimaude historique
JeGm-6	O:		35D/16	A-7	20 m	50 m	néoesquimaude historique
JeGm-7	O: "		35D/16	A-7	23 m	200 m	néoesquimaude historique
JeGm-8	N: O: "		35D/16	A-6	15 à 20 m	200 m	néoesquimaude historique
JeGm-9	N: O:"		35D/16	B-11	15 m	600 m	néoesquimaude historique
JfGn-1	N: O: "		35D/16	A-2	1 à 3 m	15 m	néoesquimaude historique
JfGn-2	N: O: "		35D/16	A-2	0 à 8 m	10 m	dorsétienne et néoesquimaude historique
JfGn-3	N:		35D/16	C-15	45 m	200 m	pré-dorsétienne

Tableau 2. Localisation des sites archéologiques inventoriés, aire d'étude d'Akulivik, Nouveau-Québec.

SITE	COORDONNEES GEOGRAPHIQUES	COORDONNEES U.T.M.	CARTE	ZONE DE POTENTIEL	ALTITUDE (MER)	DISTANCE DE LA RIVE	APPARTENANCE CULTURELLE
JfGn-4	N: O:		35D/16	C-15	60 à 65 m	1 m	néoesquimaude historique
JfGn-5	O:		35D/16	A-2	4 m	50 m	indéterminée
JfGn-6	N:		35D/16	A-2	4 à 5 m	25 m	néoesquimaude
JfGn-7	O:"		35D/16	A-2	12 m	800 m	néoesquimande historique

Les vestiges lithiques et organiques recueillis totalisent dans l'ensemble cent-quatre-vingts-quatorze (194) objets. Ces objets, provenant de quinze (15) sites, incluent treize (13) outils ou fragments d'outil. Le chert et le quartzite sont les matières premières dominantes, mais d'autres matières ont été identifiées dont le schiste, la stéatite, et le quartz, de même que l'andouiller, l'os et le bois.

Les restes organiques récupérés dans les sites sont modérément nombreux: ils ont été ramassés dans au moins sept (7) sites et comprennent plusieurs vestiges osseux et quelques morceaux de bois.

Vingt-neuf (29) des sites inventoriés se trouvent dans des zones de potentiel fort. Ces sites se trouvent le long des côtes de Knight Harbour et de la Pointe Migeon, à l'ouest du village d'Akulivik et sur la rive nord de la rivière Illukotat. Ces emplacements correspondent en général à des terrasses sablonneuses ou de dépôts de sable et gravier d'origine marine ou fluviale. Ces sites varient en altitude de 2 m à 30 m au-dessus du niveau de la mer, mais la plupart se situent en-deçà de 25 m.

Dix (10) autres sites sont localisés dans le grande zone de potentiel faible ou nul. Il sont tous situés, soit sur certaines parties des côtes de Knight Harbour et de la Pointe Migeon, soit à quelques kilomètres au nord-est du village d'Akulivik près de points d'eau, d'étangs ou de lacs. Parmi ces sites, huit (8) sont néoesquimaux-historiques; un (1), situé au nord-est du village, est prédorsétien; et un dernier est de culture indéterminée.

Neuf (9) sites furent répertoriés dans les zones de potentiel moyen, presque tous au sud-ouest d'Akulivik. Un seul se trouve dans

le voisinage de la piste d'atterrissage projetée, les autres étant localisés sur les côtes.

La presque totalité des sites inventoriés est considérée intacte. Cependant, les pierres de certaines structures ont été réutilisées dans la construction d'habitation contemporaines par les utilisateurs suivants. Un seul site est directement menacé par l'aménagement de la piste d'atterrissage projetée. Des mesures appropriées à la protection ou au sauvetage archéologique de ce site sont présentées dans les recommandations à la fin de ce rapport.

Il est à noter que certains sites ne sont pas accompagnés de plans. Les plans des sites JeGn-17, 23, 25, 35, JeGm2, 7, 9 et JfGn-7 ont été jugés insuffisants pour présentation. Le plan des sites JeGm-3 et JfGn-5 n'ont pas été dessinés puisque l'archéologue ne l'a pas jugé nécessaire. Finalement, les sites JeGn-28, 29 et 35 n'ont pas été cartographiés par manque de temps.

7.2 Description des sites archéologiques

7.2.1 SITE JeGn-8

Appartenance Culturelle:

Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

Altitude (m.):

Distance de la rive (m): 20 (aval rivière Illukotat)

Description générale

Le site JeGn-8 est localisé à proximité du chemin d'accès, environ 500 m à l'est du village, et se répartit en deux (2) aires séparées l'une de l'autre de dix (10) m. Les observations effectuées sur le terrain révèlent que le site est partiellement perturbé par le trafic local, qui constitue en soi une menace potentielle de destruction.

Le site occupe un dépôt de sable et de gravier à proximité du chemin d'accès menant à la future piste d'atterrissage. Il est délimité à 20 m au sud par la rivière Illukotat et est supporté par un champ de blocs qui descend en pente graduelle vers la rivière. Ses dimensions maximales sont d'environ 35 m X 50 m, sa superficie totale étant d'à peu près 1 750 m².

La végétation du site est constituée essentiellement de mousses, de lichens et de sphaigne qui couvre le site, et de quelques saules arctiques.

Echantillonnage et stratigraphie

Un seul puits de sondage fut effectué sur ce site et il est situé à l'intérieur de la structure d'habitation 2. Il s'est avéré négatif.

Les profils de sol montre un horizon composé de sable et d'humus recouvert par la végétation de surface. L'épaisseur de cette végétation est d'environ 3 cm.

Structures d'habitation

Deux (2) structures d'habitation bien définies furent identifiées dans le site, et ce sont des cercles de tente de forme circulaire. La plus grande de ces structures mesure 5 m de diamètre et la deuxième 4 m de diamètre; toutes deux sont définies par un alignement de roches.

Vestiges

Aucun matériel lithique ou organique ne fut récupéré en surface ou à l'intérieur des sondages effectués. Deux (2) pièges à renard ont été observés en surface de la plus petite des deux structures, mais ils n'ont pas été recueillis.

7.2.2 Site JeGn-9

Affiliation Culturelle:

Néoesquimaude historique

Localisation:

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

Altitude (m.):	4 à 5
Distance de la rive (m):	10 (aval rivière Illukotat)

Description générale

Le site JeGn-9 est localisé environ 1 Km à l'est du village et au nord des rapides de la rivière Illukotat. On y trouve deux structures, l'une 5 m au nord de l'autre, mais il existe une possibilité que le tout soit d'origine naturelle.

Les dimensions maximales du site sont de 40 m X 65 m qui couvre une superficie totale d'approximativement 2 600 m².

Echantillonnage et stratigraphie

Un seul sondage fut effectué sur ce site à l'intérieur de la structure d'habitation 1. D'autres sondages ont été réalisés en périphérie du site, dont un à 200 m à l'est de la structure 1, et un autre à la limite ouest du site. De plus, six (6) sondages supplémentaires ont été faits autour du site et le long de la piste d'atterrissage projetée. Tous ces sondages se sont avérés négatifs. Les sondages en périphérie ne sont pas localisés sur le plan du site.

Les profils de sol décelés sont généralement semblables les uns aux autres. Ils se composent d'un horizon de sable et gravier contenant parfois des coquillages situé à une profondeur de 15 cm, recouvert d'un horizon d'humus supportant parfois une mince couche

de sable, le tout d'une épaisseur variant de 1 à 4 cm. Cet horizon est recouvert par la végétation de surface dont l'épaisseur varie selon le sondage; elle n'excède toutefois pas 7 cm d'épaisseur. Les autres horizons peuvent se présenter comme suit: 5 cm de sable, recouvert de 1 cm d'humus, d'un autre cm de sable et 5 autres cm d'humus sous la végétation de surface.

Structures d'habitation

On trouve deux (2) cercles de tente dans ce site, mais il existe une forte probabilité qu'ils soient d'origine naturelle, même s'il est possible qu'ils aient été perturbés. Une structure présente un faible empiècement et mesure 6 x 4 m, tandis que l'autre mesure 5 x 4 m, et aucun autre indice d'occupation humaine ne fut observé sur le site JeGn-9.

7.2.3 SITE JeGn-10

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude
préhistorique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m.): 5

Distance de la rive (m): 110 (baie d'Akulivik)

Description générale

Le site JeGn-10 est localisé environ 800 m à l'est du village. Il se trouve dans une plaine de till, sur une de terrasse située à environ 110 mètres au sud de la baie d'Akulivik. Le site s'étend sur une superficie totale de 160 m² pour des dimensions de 16 m X 10 m.

Le site repose en grande partie sur un sol composé de sable, de gravier et de blocs, lui assurant un bon drainage. La roche-mère affleure à certains endroits, mais la végétation, qui se compose de mousses et de lichens, couvre l'étendue de la surface.

Echantillonnage et stratigraphie

L'échantillonnage effectué sur le site se résuma à la fouille de trois (3) puits de sondage. De ces sondages, seulement celui réalisé dans la structure observée s'avéra positif. Les deux (2) autres sont situés à proximité de cette même structure.

Les profils de sols varient peu. Ils sont généralement composés d'une couche d'humus de 3 à 5 cm superposée à une couche de sable fin d'environ 5 cm; cette dernière peut contenir des coquillages ou plus rarement de l'humus. Enfin, vient la couche de surface d'une épaisseur d'environ 2 cm.

Structure d'habitation

Un (1) cercle de tente fut identifié dans le site JeGn-10. Il se trouve près d'un affleurement rocheux, 65 m au nord d'un cercle de tente contemporain. Les dimensions de la structure de forme ovale font 5 x 4 m, et elle est définie par un alignement de roches.

Vestige organique

Un seul vestige fut recueilli dans le site et cela dans le sondage effectué à l'intérieur de la structure identifiée. Il s'agit d'un fragment d'andouiller de fonction indéterminée. Ce dernier fut localisé 3 cm sous la surface du sol.

7.2.4 SITE JeGn-11

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

Altitude (m.):

Distance de la rive (m):

Description générale

Le site JeGn-11 est situé sur la rive sud d'une baie profonde qui donne sur la baie d'Hudson, à l'est du village. Il se trouve à environ 40m du rivage. Il couvre une superficie globale de 3 825 m², soit un espace mesurant 85 m X 45 m.

Le site se trouve sur une surface de blocs et de gravier dans une plaine de till, ce qui lui assure un bon drainage. Il comprend quatre (4) structures observées sur un relief qui accuse une pente graduelle. Cependant, comme il est situé non loin d'un chemin d'accès, il présente aussi des traces évidentes de perturbation.

Le couvert végétal se compose principalement de mousses et de lichens entrecoupés, à certains endroits, de saules nains.

Echantillonnage et stratigraphie

Trois (3) puits de sondage furent réalisés dans le site JeGn-11, dont un dans chacune dans les structures 1 et 2 situées au nord-ouest du site. Le troisième est localisé à mi-chemin entre les structures 3 et 4. Seul le sondage 1 (structure 1) s'avéra positif, les deux (2) autres étant négatifs.

Les profils stratigraphiques présentent une couche de mousses et lichens de 2 cm, recouvrant une couche de sable et gravier d'environ 4 à 7 cm. Un horizon d'une épaisseur de 3 à 4 cm composé de sable, gravier et coquillages se trouve sous cette dernière couche.

Structures d'habitation

Quatre (4) structures d'habitation ont été identifiées sur le site JeGn-11 (tableau 3). Ce sont des cercles de tente alignés le long de la rive, dont trois (3) sont de forme ovale et un de forme circulaire.

Ils varient en mesure de 4 m diamètre à 7 X 5 m et sont tous définis par des alignements de roches.

Vestiges organiques et autres

Les vestiges organiques recueillis dans le site totalisent sept (7) objets (tableau 4), soit des fragments de bois et d'os, tous trouvés dans le sondage effectué à l'intérieur d'une des structures. De plus, sur la surface de deux (2) des cercles de tente se trouvaient des boîtes de métal contemporaines.

Tableau 3: Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-11

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUE(S)
1	ovale	5 X 3,5	-orientation nord-sud
2	ovale	7 X 5	-orientation nord-sud
3	circulaire	4 (diamètre)	-nil
4	ovale	6 X 4	-orientation nord-sud

(m): mètres

Tableau 4: Liste des vestiges organiques recueillis sur le site JeGn-11

CATEGORIE	NOMBRE	MATIERE 1ERE	SONDAGE Aire A-1
objet(s)	2 fragments	os	structure 1
objet(s)	5 fragments	bois	structure 1
total:	7 fragments		

7.2.5 SITE JeGn-12

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m.): 3,5 à 8

Distance de la rive (m): 60 (baie d'Hudson)

Description générale

Le site JeGn-12 est situé à environ 60 m au nord de la baie d'Hudson et 500 m à l'ouest de la baie d'Akulivik. Il occupe une gravière en pente bien drainée, sur laquelle on trouve de plus gros blocs de pierre.

Deux (2) cercles de tente ont été recensés, séparés l'un de l'autre par 50 m environ, ce qui suggère la possibilité de deux (2) aires d'occupation distinctes à cet emplacement. La superficie du site est de plus de 4 900 m², soit 140 x 35 m..

La végétation est composée d'étendues de mousses et de lichens distribuées sur toute la surface du site, et de quelques saules arctiques.

Echantillonnage et stratigraphie

Deux (2) puits de sondage ont été faits, un dans chacune des structures; ils se sont avérés négatifs.

La stratigraphie se compose d'une couche de sable et gravier d'environ 5 à 6 cm, surmontée parfois de 3 cm d'humus, le tout couvert par 2 à 3 cm de végétation de surface.

7.2.6 SITE JeGn-13

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m.): 25

Distance de la rive (m): 4 à 6,5 (baie d'Akulivik)

Description générale

Le site JeGn-13 est localisé 300 m à l'ouest du site JeGn-12. Situé sur une plage de gravier et de blocs, il a une pente descente graduelle et une superficie de 3 000 m² pour des dimensions de 60 x 50 m.

Trois (3) cercles de tente ont été identifiés dans ce site, tous définis par des alignements de roches.

Une végétation de mousses et de lichens le couvre entièrement.

Echantillonnage et stratigraphie

Deux (2) sondages ont été effectués dans ce site, un dans la plus grande structure, le deuxième entre les 2 autres structures: ils se sont montrés négatifs.

Les profils de sol se définissent ainsi: une couche mêlée de sables, roches et humus d'environ 5 cm couverte d'une couche d'humus de 4 cm, elle-même surmontée de 2 cm de mousses et de lichens de surface.

7.2.7 SITE JeGn-14

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m.): 7

Distance de la rive (m): 100 (baie d'Akulivik)

Description générale

Le site JeGn-14 occupe une plage soulevée en pente graduelle, localisée directement en face de la limite ouest du village d'Akulivik, sur la rive nord de la crique. Il est posé entre un affleurement rocheux au nord et un petit rocher, lui-même situé à environ 80 m de la rive de la baie d'Hudson. Il est constitué essentiellement d'un seul cercle de tente ayant une superficie totale d'environ 56 m².

Le couvert végétal est constitué de mousses et de lichens sur toute sa surface.

Echantillonnage et stratigraphie

Le seul sondage fouillé fut négatif, et les profils stratigraphiques n'ont pas été relevés.

Structure d'habitation

La seule structure d'habitation identifiée dans le site JeGn-14 correspond à un double cercle de tente, le cercle extérieur mesurant 8 X 7 m, et le cercle intérieur 5 x 5 m. Les seuls vestiges, trouvés en surface, consistent en des objets de métal rouillés dont la contemporanéité ne fait aucun doute.

7.2.8 SITE JeGn-15

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m.): 4

Distance de la rive (m): 75 (baie d'Akulivik)

Description générale

Le site JeGn-15 est localisé sur une bande de gravier d'une largeur moyenne d'environ 10 m qui s'ouvre au nord. Il est bordé à l'ouest par un cran rocheux et à l'est par une étendue de mousses et de lichens.

Le site est défini par un seul cercle de tente qui semble être assez contemporain, situé à 75 m de la rive nord de la crique, face à la limite ouest du village d'Akulivik.

Le couvert végétal est constitué de mousses et lichens sur la majorité de la surface. La superficie du site est de 12 m², sa surface faisant 4 x 3 m.

Echantillonnage et stratigraphie

Le seul sondage effectué dans le site ne révéla aucun vestige culturel. La collecte de surface ne produisit que des objets de métal rouillés, fort probablement contemporains.

Les profils stratigraphiques ne furent pas relevés.

Structure d'habitation

Le cercle de tente identifié est ovale et mesure 4 m X 3 m. Aucune division interne ou autre aménagement culturel ne fut observé. La présence de détritrus donne à penser que cet emplacement fut occupé assez récemment.

7.2.9 SITE JeGn-16

Appartenance Culturelle

~~Dorsétienne~~

Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m.): 8 à 11

Distance de la rive (m): 20 (baie d'Akulivik)

Description générale

Le site JeGn-16 est situé dans un champs de pierres, 500 mètres au sud de la Pointe Migeon. Il couvre une terrasse située au pied de la roche-mère délimitant l'aire C-15 au nord du site, et s'arrête sur une étendue légèrement soulevée et parsemée çà et là de roches; le drainage y est moins bon. Ses dimensions sont 150 m X 50 m pour une superficie de 7 500 m².

La végétation se compose de mousses et de lichens sur la majorité de la surface.

Echantillonnage et stratigraphie

Trois (3) puits de sondage furent effectués dans le site JeGn-16, tous trois (3) négatifs. Les profils décelés montrent une couche de sable et gravier surmontée généralement d'une couche de végétation de surface.

Structures d'habitation

Trois (3) cercles de tente (tableau 5) et deux (2) structures d'habitation semi-souterraines ont été localisés sur ce site, dont la superficie totale est de 150 x 50 m. Un des cercles de tente est situé parmi des blocs erratiques, à la limite ouest du site; on trouve des plate-formes de couchage dans les deux autres cercle de tente, et un foyer dans celui localisé le plus à l'est. Les plate-formes de couchage sont orientées selon la direction nord-nord-est/sud-sud-ouest et les cercles de tente sont définis par des alignement de roches.

Les deux (2) structures d'habitation semi-souterraines ont une profondeur d'environ 1 mètre, et on note la présence de pierres au fond. Cependant, elles montrent des traces de perturbation, ayant été creusées à l'intérieur.

Aménagements particuliers

A l'ouest géographique du site se trouvent deux (2) aménagements, dont l'un est de nature indéterminée. Le second serait une sépulture dont les dimensions sont de 7 x 6 m, laquelle est située sur une élévation de terrain au sud-ouest du site.

Tableau 5: Principales caractéristiques de structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-16

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUES
1	circulaire	10 (diamètre)	- orientation nord-est/sud-ouest - plate-forme de couchage
2	carrée	8 X 8	- orientation nord-nord-est/sud-sud-ouest
3	carrée	10 X 10	- semi-souterraine
4	circulaire	9 (diamètre)	- plate-forme de couchage
5	ovale	12 X 8	- orientation nord/sud

(m): mètres

7.2.10 Site JeGn-17

Appartenance Culturelle

Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m.): 8

Distance de la rive (m): 300 (baie d'Hudson)

Description générale

Le site JeGn-17 se trouve au sud d'un lac intérieur situé à quelque 300 mètres de la côte; il a une superficie de 64 m² et des dimensions de 8 x 8 m. Il est situé sur une plage soulevée de sable et gravier et repose sur une surface relativement plate.

La végétation se compose surtout de mousses et de lichens, qui couvrent le site.

Echantillonnage et stratigraphie

Le puits de sondage réalisé fut négatif. Les profils stratigraphiques obtenus montrent une couche de sable et de gravier d'environ 3 cm sur laquelle repose une couche d'humus variant de 2 à 4 cm, le tout recouvert de 4 cm de végétation de surface.

Structures d'habitation

Malgré la présence d'alignement de roches, l'identification de structures d'habitation reste imprécise. Deux (2) structures pourraient être présentes; cependant, leurs superficies n'excèdent pas 2 x 1 m. Aucun vestige n'y fut recueilli.

7.2.11 Site JeGn-18

Appartenance Culturelle: Néo-esquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m.): 10 à 13

Distance de la rive (m.) 20 (baie d'Hudson)

Description générale

Le site JeGn-18 est localisé sur la rive sud de la Pointe Migeon. Il est situé dans un champs de blocs, sur une portion de plage soulevée en pente graduelle. Il est bordé de part et d'autre d'affleurements rocheux et mesure 125 X 100 m, couvrant ainsi une superficie d'environ 12 500 m².

Le couvert végétal est inexistant sur tout le site.

Echantillonnage et stratigraphie

Aucun sondage ne fut effectué dans le site; conséquemment, aucun profil stratigraphique n'est disponible. De plus, l'inspection de surface n'a rien produit.

Structures d'habitation

Cinq (5) cercles de tente (tableau 6), définis par des alignements de grosses roches furent identifiés dans le site. Ils sont eux-mêmes alignés près d'un affleurement rocheux au nord dudit site, sauf un (1) qui est un peu plus au sud et termine cet alignement vers la gauche. Deux (2) d'entre eux font 10 m de diamètre, un (1) mesure 10 x 8 m et un (1) autre 7 x 5 m, tandis que le cinquième a des dimensions de 5 x 2 m. Cependant, des doutes subsistent quant à la nature de ce dernier.

Aménagements particuliers

En tout, sept (7) aménagements particuliers furent relevés dans le site JeGn-18, dont cinq (5) caches, une (1) cache de kayak et un (1) piège à renard. Les caches ont un diamètre de 1 à 2 m et une hauteur relative de 1 à 1,5 m, la cache de kayak faisant, quant à elle, 10 x 3 m environ.

Le piège à renard mesure 2 m de diamètre et a une hauteur de 1,5 m; ce dernier se trouve à droite de l'alignement de structures,

Tableau 6: Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-18

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUES
1	circulaire	10 (diamètre)	- fortement empierrée
2	rectangulaire	10 X 8	- fortement empierrée
3	ovale	7 X 5	- orientation est/ouest - fortement empierrée
4	circulaire	10 (diamètre)	- fortement empierrée
5	irrégulière	5 X 2	- fortement empierrée

(m): mètres

avec la cache de kayak et une autre cache. Une des caches se trouve à environ 55 m des structures d'habitation, tandis que les trois dernières sont à la gauche du site, près de deux (2) cercles de tente.

7.2.12 Site JeGn-19

A appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m.): 10

Distance de la rive (m.): 300 (baie d'Hudson)

Description général

Le site JeGn-19 est situé près d'un petit lac, à une vingtaine de mètres du site JeGn-17 lui-même situé à environ 300 m de la côte. Il occupe une petite terrasse limitée par une pente descendante au nord-ouest et à proximité immédiate d'un champ de blocs erratiques au sud-est. Sa superficie est approximativement de 7 000 m² et son orientation générale nord-est/sud-ouest.

Le couvert végétal y est plus ou moins abondant: les mousses et les lichens y poussent ainsi que des saules arctiques, le tout couvrant à peine la moitié de la surface totale. Des dépôts de gravier de surface lui assure un drainage moyen.

Echantillonnage et stratigraphie

Cinq (5) puits de sondage furent pratiqués dans le site JeGn-19: tous se sont révélés négatifs. Les profils stratigraphiques révélèrent la présence, sous la couche de végétation, d'un horizon de gravier parsemé de coquillages.

Structures d'habitation

Le site comprend au moins (9) cercles de tente (tableau 7) de formes variées, et mesurent entre 5 x 4 m et 10 x 9 m. Huit (8) des structures sont orientées nord-ouest/sud-est, sauf la plus grande qui est orientée nord-est/sud-ouest.

Des quatre (4) plus petites structures, trois (3) sont groupées à l'extrême ouest du site et mesurent, pour l'une 2 m de diamètre et pour les autres 3 x 2 m: ces trois (3) structures ont des plate-formes de couchage. Il est suggéré qu'elles auraient pu servir à l'usage d'enfants. Le neuvième cercle de tente présente des dimensions de 2 x 1 m, et se trouve isolé au nord-est du site, tandis que les huit (8) autres cercles de tente sont alignés tout près du champ de blocs erratiques.

De plus, une zone de concentrations de roches, située à peu de chose près au milieu du site, suggère la possibilité de quelques autres cercles de tente qui restent à définir.

Tableau 7: Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-19

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUES
1	irrégulière	7 X 5	- orientation nord-est/sud-ouest - faiblement empierrée
2	circulaire	5 (diamètre)	- faiblement empierrée
3	irrégulière	6 X 5	- faiblement empierrée
4	irrégulière	5 X 4	- faiblement empierrée
5	ovale	10 X 9	- orientation nord-est/sud-ouest
6	circulaire	2 (diamètre)	- plate-forme de couchage - à l'usage d'enfants
7	ovale	3 X 2	- plate-forme de couchage - à l'usage d'enfants
8	ovale	3 X 2	- plate-forme de couchage - à l'usage d'enfants
9	ovale	2 X 1	- à l'usage d'enfants

(m): mètres

Vestiges organiques

Trois (3) dents d'animaux furent recueillies durant la collecte de surface, soit une dent d'ours et deux dents de renard.

7.2.13 Site JeGn-20

Appartenance Culturelle Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 15

Distance de la rive (m): 400 (baie d'Hudson)

Description générale

Le site JeGn-20 est localisé environ 400 m à l'est de la baie d'Hudson, sur une terrasse herbeuse située à proximité de l'aire A-3. Il est délimité à l'est par une plage de blocs, et à l'ouest par un affleurement rocheux voisin. L'orientation du site est nord-ouest/sud-est et ses dimensions 80 x 70 m pour une superficie de 5 600 m².

Outre les mousses et lichens, on remarque la présence de nombreux saules arctiques et d'herbe, le tout couvrant le site.

Echantillonnage et stratigraphie

Des sept (7) puits de sondage réalisés, quatre (4) sont localisés à l'intérieur de structures d'habitation. La collecte de surface et la fouille des puits n'ont rien donné.

Structures d'habitation

Cinq (5) structures furent identifiées (tableau 8), soit deux (2) cercles de tente et trois (3) habitations semi-souterraines possibles. En effet, ces dernières se présentent comme des dépressions au couvert végétal épais, et ont une forme circulaire d'un diamètre d'environ 3 m. Il est toutefois suggéré pour ces structures de considérer l'éventualité d'une origine naturelle.

Un des deux (2) autres cercles de tente est de forme ovale et mesure 4 x 3 m; la dernière structure fait 5 m de diamètre et on y note la présence d'une pierre dressée verticalement en son centre.

Toutes les structures sont organisées en demi-cercle, à une distance apparemment égale les unes des autres, les cercles de tente disposés à chacune des extrémités. Le demi-cercle est orienté vers le nord-est.

Tableau 8: Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-20

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUES
1	circulaire	5 (diamètre)	- pierre dressée au centre
2	ovale	4 X 3	- orientation nord-est/sud-ouest
3	circulaire	3 (diamètre)	- dépression au couvert végétal épais
4	circulaire	3 (diamètre)	- dépression au couvert végétal épais
5	circulaire	3 (diamètre)	- dépression au couvert végétal épais

(m): mètres

77.2.14 Site JeGn-21

Appartenance Culturelle

Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.: 14454

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 3 à 4

Distance de la rive (m): 100 (baie d'Hudson)

Description général

Le site JeGn-21 est situé à environ 100 m de la baie d'Hudson, à la limite nord de la Pointe Migeon. Il occupe une superficie de 5 100 m² sur une terrasse bordée de chaque côté par des affleurements rocheux. La terrasse elle-même est située sur une plage soulevée au drainage moyen.

On y trouve cinq (5) cercles de tente, dont quatre (4) sont plus ou moins alignés en direction nord-est/sud-ouest, un cinquième étant un peu en retrait au sud-est du site.

Le couvert végétal est composé de mousses, de lichens et de saules arctiques.

Echantillonnage et stratigraphie

Cinq (5) puits de sondage furent effectués à l'intérieur des structures, et deux (2) rendirent du matériel organique, soit des

fragments d'os et de bois. Un sixième sondage fait à l'extérieur des structures s'avéra négatif.

Les profils stratigraphiques se présentent comme suit: 2 cm de sable et gravier sur lesquels reposent 3 cm d'humus, et enfin 2 cm de végétation de surface.

Structures d'habitation

Cinq (5) cercles de tente furent identifiés sur le site (tableau 9). Quatre (4) d'entre eux sont circulaires, trois (3) ayant des diamètres de 10 m et un (1) de 9 m. Ils sont constitués chacun d'un cercle intérieur et d'un autre cercle extérieur, et deux (2) parmi les quatre (4) ont une plate-forme de couchage.

La cinquième structure, celle qui est un peu en retrait, est de forme ovale et mesure 7 x 5 m. Elle est constituée d'un seul alignement de roches et est orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest; on trouve un regroupement de pierres faisant 4 x 3 m à l'ouest dans la structure.

Vestiges organiques

Quelques fragments d'os et de bois furent recouverts dans les deux (2) sondages faits à l'intérieur des deux (2) structures situées à l'extrémité nord-est de l'alignement de cercles de tente double.

Tableau 9 : Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-21

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUES
1	circulaire	10 (diamètre)	- cercle de tente double
2	circulaire	9 (diamètre)	- cercle de tente double
3	circulaire	10 (diamètre)	- cercle de tente double
4	circulaire	10 (diamètre)	- cercle de tente double - plate-forme de couchage
5	ovale	7 X 5	- orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est - regroupement de pierres (4 X 3 m) à gauche dans la structure

(m): mètres

7.2.15 Site JeGn-22

Appartenance Culturelle

Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.: 11451

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 20

Distance de la rive (m): 75 (baie d'Hudson)

Description générale

Le site JeGn-22 est localisé au nord-ouest de la baie d'Hudson, à environ 75 m de la rive. Il est réparti sur deux (2) terrasses séparées par un affleurement rocheux, terrasses qui sont situées sur la côte nord de la Pointe Migeon. Le site couvre une superficie totale d'environ 5 625 m² et ses dimensions maximales sont de 75 x 75 m.

Le couvert végétal du site se compose de mousses et de lichens couvrant environ la moitié du site, et de blocs et gravier pour le reste de la surface.

Echantillonnage et stratigraphie

Quatre (4) puits de sondage furent réalisés à l'intérieur des structures d'habitation et se révélèrent négatifs, tout comme la collecte de surface.

Structures d'habitation

Trois (3) cercles de tente furent identifiés sur le site (tableau 10). De ces structures, une (1) est circulaire, une (1) autre est ovale et une (1) dernière est irrégulière. La plus grande des structures mesure 8 x 5 m et la plus petite 7 x 5 m. Elles sont distribuées çà et là sur le site, mais un des cercles de tente est flanqué d'une cache, visible 10 m au sud-ouest de la structure. On y trouve également une plate-forme de couchage.

Aménagement particulier

Un seul aménagement particulier fut observé dans le site. Il s'agit d'une cache mesurant 4 x 3 m, sa hauteur étant de 1,5 m.

7.2.16 Site JeGn-23

Appartenance Culturelle

Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

35D/16 (1:50 000)

Altitude (m):

8 à 11

Distance de la rive (m):

100 (baie d'Hudson)

Tableau 10: Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-22

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUES
1	irrégulière	7 X 5	- faiblement empierrée
2	ovale	8 X 5	- nil
3	circulaire	7 (diamètre)	- plate-forme de couchage

(m): mètres

Description générale

Localisé sur la Pointe Migeon, le site JeGn-23 occupe un ensemble de terrasses herbeuses situées dans un champ de blocs compris entre des affleurements rocheux. Denis Roy y nota la présence d'un cercle de tente de 3 m de diamètre et celle d'un foyer.; une cache est visible tout près. Les dimensions maximales du site sont de 400 x 200 m, et sa superficie totale est estimée à environ 80 000 m². Le couvert végétal est composé de mousses et de lichens.

7.2.17 Site JeGn-24

Appartenance Culturelle: Néo-esquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 12 à 17

Distance de la rive (m): 200 (Knight Harbour)

Description générale

Le site JeGn-24 est localisé à environ 200 m de la rive nord de Knight Harbour, sur une plage soulevée de gravier, dans les limites de l'aire A-5. Les monts d'Youville se trouvent à environ 70 m au nord-est du site, qui s'étend sur une longueur de 50 m et une largeur

de 30 m, pour une superficie de 1 500 m². L'axe le plus long est orienté est-ouest.

La végétation est presque inexistante. Elle est composée de très petites étendues de mousses et lichens sporadiquement distribués.

Echantillonnage et stratigraphie

Un (1) puits de sondage fut réalisé sur ce site et s'avéra positif. Les profils stratigraphiques montrent une couche de gravier de 30 cm d'épaisseur sous laquelle se trouve possiblement un humus composé de sables, silt et de gravier fin. Le matériel culturel fut trouvé à 20 et 40 cm de profondeur.

Structures d'habitation

Cinq (5) cercles de tente furent identifiés au site (tableau 11). Quatre (4) de ces structures sont de forme circulaire, trois (3) ayant 8 m de diamètre et la quatrième 7 m. La structure 1 est rectangulaire et fait 10 x 7 m avec une orientation nord-ouest/sud-est; une plate-forme de couchage est visible dans la partie ouest de cette structure. La présence d'autres cercles de tente est suggérée par des alignements de pierres.

Vestiges

Un (1) seul sondage effectué à l'intérieur de la structure 1 a

Tableau 11. Principales caractéristiques des des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-24.

Structure	Aire	Type	Forme	Dimensions (m)	Remarques
1	-	tente	rectangulaire	10 x 7	orientation NO/SE
2	-	tente	circulaire	9 dia.	cercle de tente double
3	-	tente	circulaire	10 dia.	cercle de tente double plateforme de couchage
4	-	tente	circulaire	10 dia.	cercle de tente double plateforme de couchage
5	-	tente	ovale	7 x 5	orientation NNE/SSO

dia. = diamètre

livré une tête de harpon et un fragment de roche dont la matière première et la fonction demeurent indéterminées.

7.2.18 SiteJeGn-25

Appartenance Culturelle

Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 3

Distance de la rive (m): 25 (Knight Harbour)

Description générale

Le site JeGn-25 se trouve environ 400 m à l'ouest du site JeGn-24, sur la rive nord de Knight Harbour. Il occupe une plage de sable et de gravier accusant une pente graduelle. Le site s'étend sur une superficie de 36 m² pour des dimensions de 6 x 6 m.

La végétation est dominée par des lichens et des mousses qui couvrent la presque totalité du site.

Echantillonnage et stratigraphie

Aucun sondage n'a été effectué dans ce site, et par conséquent, aucune stratigraphie n'est disponible.

Structure d'habitation

Un seul cercle de tente a été identifié avec certitude dans le site. Il est suggéré par un alignement de roches incomplet et peu marqué.

7.2.19 Site JeGn-26

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 5 à 7

Distance de la rive (m): 30 (Knight Harbour)

Description générale

Le site JeGn-26 est localisé sur la rive nord de Knight Harbour, sur une avancée de terre comprise entre deux (2) petites baies. Il est situé sur une plage surélevée au milieu de laquelle passe un petite terrasse sablonneuse selon un axe nord-ouest/sud-est. Les structures sont groupées de part et d'autre de cette petite terrasse et entourées d'affleurements rocheux, sauf à l'ouest où on note la présence d'un champ de blocs.

Les dimensions du site sont de 85 X 45 m et sa superficie d'environ 3 825 m².

La végétation est constituée surtout de mousses et de lichens, mais aussi de quelques saules arctiques. Cette végétation couvre la presque totalité du site.

Echantillonnage

Trois (3) sondages furent réalisés, tous à l'intérieur des structures observées dans le site. Aucun d'entre eux ne fut positif.

Structures d'habitation

Huit (8) cercles de tente ont été identifiés sur le site JeGn-26 (tableau 12). Quatre (4) structures sont localisées près d'un champ de blocs au nord-ouest du site, alors que les quatre (4) autres structures sont plus ou moins alignées entre des affleurements rocheux selon un axe nord-est/sud-ouest. Une petite plage sablonneuse les séparent sur une distance d'environ 80 m.

Les structures 1 et 4 mesurent 9 m de diamètre et sont constituées de doubles cercles de roches; l'une est située à une dizaine de mètres du champ de blocs, l'autre à l'extrémité sud-ouest de l'alignement de structures compris entre les affleurements rocheux. La structure 1 contient une plate-forme de couchage ainsi que la structure 2, au milieu de laquelle on trouve aussi 5 pierres suggérant un foyer.

Tableau 12. Principales caractéristiques des des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-26.

Structure	Aire	Type	Forme	Dimensions (m)	Remarques
1	-	tente	circulaire	5 dia.	plateforme de couchage
2	-	tente	irrégulière	7 x 7	orientation NO/SE plateforme de couchage foyer
3	-	tente	ovale	8 x 6	orientation NO/SE
4	-	tente	circulaire	9 dia.	-
5	-	tente	circulaire	9 dia.	-
6	-	tente	ovale	7 x 5	orientation NE/SO
7	-	tente	ovale	5 x 4	orientation NE/SO faiblement empierrée
8	-	tente	circulaire	5 dia.	-

dia. = diamètre

Aménagements particuliers

Deux (2) aménagements particuliers furent enregistrés dans le site. Il s'agit de deux (2) aménagements de nature et de fonction indéterminées. Les 2 aménagements possèdent des dimensions identiques de 6 x 5m. L'aménagement I est situé à quelques mètres au sud-est de la structure 3, alors que le second est en périphérie de la structure 4.

7.2.20 Site JeGn-27

Appartenance Culturelle

Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques;

U.T.M.:

Carte:

35D/16 (1:50 000)

Altitude (m):

5 à 7

Distance de la rive (m):

5 à 10 (Knight Harbour)

Description générale

Le site JeGn-27 est localisé au nord de Knight Harbour, sur la rive est d'une petite baie située environ 400 m à l'ouest du site JeGn-26. Il occupe une plage de champ de blocs en terrasse flanquée à l'ouest par un affleurement rocheux orienté selon un axe nord-ouest/sud-est.

Au nord-ouest du site se trouve un autre affleurement rocheux, localisé à une distance de 50 m du premier. La superficie du site est de 3 750 m² pour des dimensions de 75 x 50 m.

Le couvert végétal du site est constitué surtout de mousses et de lichens, mais aussi d'occasionnels saules arctiques, et s'étend sur les trois-quart de sa surface.

Il est à noter que le site comprend une aire supplémentaire, située à 100 m au nord de la partie répertoriée, laquelle occupe une surface de 70 x 10 m ou 700 m². L'inventaire n'en a pas été fait, faute de temps.

Echantillonnage et stratigraphie

Des deux (2) sondages réalisés sur le site, un seul a produit des vestiges culturels. Ce sondage fut effectué à l'intérieur de la structure 4; le sondage négatif fut effectué à l'intérieur de la structure 3.

Les profils de sol montrent un horizon d'environ 30 cm de gravier recouvert par la végétation de surface.

Structures d'habitation

Dix (10) cercles de tente furent identifiés dans le site JeGn-27 (tableau 13). Leurs dimensions respectives se présentent comme suit: cinq (5) sont circulaires et font 7 m (3), 8 m (1) et 9 m (1) de diamètre; deux (2) ont des formes ovales, un mesurant de 7 x 6 m et l'autre 7 x 4 m, tous deux orientés selon un axe nord-est/sud-ouest,

Tableau 13: Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-27

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS(m)	REMARQUES
1	irrégulière	5 X 4	- faiblement empierrée
2	circulaire	7 (diamètre)	- nil
3	ovale	7 X 6	- faiblement empierrée
4	circulaire	7 (diamètre)	- nil
5	circulaire	7 (diamètre)	- nil
6	rectangulaire	7 X 4	- orientation nord-ouest/sud-est - plate-forme de couchage
7	rectangulaire	8 X 5	- orientation nord-ouest/sud-est - plate-forme de couchage
8	ovale	7 X 4	- orientation nord-est/sud-ouest
9	circulaire	9 (diamètre)	- nil
10	circulaire	9 (diamètre)	- faiblement empierrée - foyer suggéré par un aménagement de pierres

(m): mètres

de même qu'une (1) autre structure de forme irrégulière faisant 5 x 4 m; enfin, les deux (2) derniers cercles de tente sont de forme rectangulaire et font respectivement 8 x 5 m et 7 x 4 m, le premier ayant un axe nord-est/sud-ouest, et l'autre un axe nord-ouest/sud-est.

Huit (8) des cercles de tente sont compris dans un espace de 60 x 50 m, séparés parfois de seulement quelques mètres. Trois d'entre eux contiennent des plate-formes de couchage, les deux de forme rectangulaire et celui de forme ovale.

Les deux (2) cercles de tente les plus éloignés ont tous les deux (2) une forme circulaire (8 m et 9 m de diamètre); on note la présence d'un aménagement de pierres dans la partie ouest de la structure de 8 m de diamètre, y suggérant la possibilité d'un foyer.

Aménagements particuliers

Neuf (9) aménagements particuliers furent identifiés sur le site JeGn-27, tous localisés autour des huit (8) structures d'habitation groupées à l'extrémité sud-est du site. Huit (8) sont des caches et le neuvième est un affût. La cache II est la plus grande et mesure 4 x 3 m.

Vestiges organiques

Trois (3) fragment osseux ont été trouvés dans le sondage fait à l'intérieur de la structure 4; il s'agit d'os de petits mammifères.

7.2.21 Site JeGn-28

Appartenance Culturelle

Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 5 à 7

Distance de la rive (m): 5 à 10 (Knight Harbour)

Description générale

Le site JeGn-28 est situé environ 200 mètres à l'ouest du site JeGn-27, sur la rive nord de Knight Harbour. Il occupe une plage de blocs et gravier dont la pente graduelle assure un assez bon drainage. La végétation s'y compose de mousses et de lichens.

Echantillonnage et stratigraphie

Aucun sondage ne fut fait dans ce site et, par conséquent, aucun profil stratigraphique n'est disponible. La collecte de surface n'a produit aucun vestige.

A première vue, le site JeGn-28 est très semblable au site JeGn-27 en terme de structures. Malheureusement, le manque de temps ne nous a pas permis d'identifier les structures visibles sur le site JeGn-28.

7.2.22 Site JeGn-29

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 5 à 6

Distance de la rive (m): 2 à 3 (Knight Harbour)

Description générale

Le site JeGn-29 est localisé sur la côte ouest d'une petite baie adossée aux monts d'Youville, à 100 mètres du site JeGn-28 duquel il est est séparé par un affleurement rocheux. L'emplacement du site, dont la superficie totale est indéterminée, couvre un champ de blocs ayant une pente graduelle et un bon drainage. Enfin, à une centaine de mètres du site se trouvent plusieurs petits étangs.

Faute de temps, notre intervention se limita à la collecte de ces quelques données pour le site JeGn-29.

Structures d'habitation

Des structures sont présentes, suggérées par des alignements de pierres; ces dernières n'ont pu être répertoriées, faute de temps.

Aménagements particuliers

Plusieurs caches de pierres sont visibles, mais n'ont pas été répertoriées pour les raisons précitées.

7.2.13 Site JeGn-30

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 30

Distance de la rive (m): 700 (baie d'Hudson)

Description générale

Le site JeGn-30 est localisé à un peu plus de 500 mètres au nord-est du site JeGn-29, sur une plage de blocs en pente graduelle faisant partie d'une série de plages de gravier situées à l'extrémité ouest des monts d'Youville, à quelque 200 m de la baie d'Hudson. Sa superficie est de 7 000 m² pour des dimensions de 100 x 70 m.

Mis à part de rares mousses et lichens, aucune végétation n'est présente sur le site.

Echantillonnage et stratigraphie

Deux (2) puits de sondage ont été effectués dans le site JeGn-30, un à l'intérieur et un à l'extérieur de la structure 1. Aucun

vestige n'y fut récolté. Le profil stratigraphique est essentiellement composé de blocs avec des infiltrations de gravier fin.

Structures d'habitation

Trois (3) cercles de tente furent enregistrés dans le site JeGn-30. Ils sont placés en demi-cercle autour d'un affleurement rocheux, les structures étant situées respectivement à environ 35 m (structure 1), 40 m (structure 2), 35 m (structure 3) de cet affleurement rocheux. Les trois (3) structures sont circulaires et mesurent respectivement 5 m, 6 m et 8 m de diamètre, et sont toutes définies par des alignement de roches.

7.2.24 Site JeGn-31

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 20

Distance de la rive (m): 500 (baie d'Hudson)

Description générale

Le site JeGn-31 se trouve au sud d'un petit lac, 500 m environ à l'est de la baie d'Hudson. Il est situé à moins de 100 m au nord-

ouest du site JeGn-30, au voisinage d'une petite colline allongée selon un axe est-nord-est/ouest-sud-ouest. De plus, sa situation en hauteur en fait un point favorable pour l'observation côtière.

Sa morphologie est celle d'un tombolo de sable et gravier couvert de mousses, de lichens et d'occasionnels saules arctiques.

La présence de motoneiges dans la région suggère la possibilité de perturbations, même si le cas n'a pas été effectivement observé. Il serait donc justifié d'aviser la population locale de l'existence du site JeGn-31 par mesure de prévention.

Echantillonnage et stratigraphie

Cinq (5) puits de sondage furent effectués, tous à l'intérieur de structures sauf un. Ce dernier, fait à l'extérieur de la structure 4, un deuxième fait à l'intérieur de la même structure, ainsi qu'un troisième effectué à l'intérieur de la structure 3 se sont montrés positifs.

Les profils stratigraphiques se présentent comme suit: 5 à 7 cm d'humus couvert de 2 cm de végétation de surface reposant sur une couche de sable et de gravier.

Structures d'habitation

Six (6) cercles de tente furent identifiés sur le site (tableau 14), quatre (4) d'entre eux alignés selon un axe nord-sud presque parfait, les deux (2) autres se trouvant sur une ligne orientée nord-ouest/sud-ouest. Ces derniers se trouvent entre le cercle de tente le

Tableau 14: Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-31

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUES
1	circulaire	7 (diamètre)	- nil
2	ovale	3 X 2	- faiblement empierrée - traces de perturbation
3	ovale	4 X 3	- faiblement empierrée
4	circulaire	5 (diamètre)	- nil
5	ovale	6 X 4	- faiblement empierrée - perturbation possible
6	circulaire	7 (diamètre)	- nil

plus au sud de l'alignement précédent et une petite colline. Trois (3) sont circulaires et mesurent 5 m, 6 m et 7 m de diamètre; trois (3) autres sont de forme ovale et font respectivement 3 x 2 m (axe est/ouest), 4 x 3 m (axe nord-est/sud-ouest) et 6 x 4 m (axe nord-est/sud-ouest).

Les trois (3) structures ovales sont faiblement empierrées et aucune des six (6) structures ne contient d'aménagement interne.

Il est à noter que d'autres structures sont visibles dans cette région, près du lac, mais elles ne furent pas répertoriées faute de temps.

Vestiges lithiques

Un (1) fragment de microlame de chert un (1) éclat de quartz laiteux furent retirés du sondage fait à environ 1 m de la structure 4, tandis qu'un autre sondage situé à l'intérieur de cette structure a fourni un (1) fragment de microlame et un (1) éclat de quartz cristallin (tableau 15). Tous ces vestiges viennent de la couche d'humus considérée comme étant la couche d'occupation.

Vestige organique

Egalement dans le sondage fait à l'intérieur la structure 4 se trouvait un objet en os portant des traces de combustion dont la nature reste à déterminer.

Tableau 15. Liste des vestiges recueillis sur le site JeGn-31.

CATEGORIE	NOMBRE	MATIERE 1ERE	STRUCTURE
microlame	1	chert	3
microlame	1	quartz cristallin	3
objet indéterminé	1	os brûlé	4
total	3		
éclats bruts	2	quartz	4

7.2.25 Site JeGn-32

<u>Appartenance Culturelle:</u>	Dorsétienne
<u>Localisation</u>	
Coordonnées géographiques:	
U.T.M.:	35D/16 (1:50 000)
Altitude (m):	15
Distance de la rive (m):	400 (baie d'Hudson)

Description générale et structure d'habitation

Ce site, situé à environ 25 m du site JeGn-31, est constitué essentiellement d'une seule structure semi-souterraine mesurant 16 x 8 m orientée selon un axe nord-ouest/sud-est. Cette structure est creusée sur une surface plane dont la morphologie rappelle celle d'un tombolo, et elle se termine sur un affleurement rocheux, non loin de l'extrémité ouest des monts d'Youville. Selon l'axe donné, au sud-est de la structure se trouve une dépression d'environ 3 m de diamètre et une dizaine de pierres posés autour de la dépression. Quelques autres pierres sont organisées en demi-cercle à 2,5 m de cette dépression. La végétation est constituée essentiellement de mousses et de lichens.

Comme pour le site JeGn-31, des motoneiges sont entreposées dans le voisinage du site JeGn-32; il serait bon d'aviser la population

locale de la présence de ce site pour en assurer la conservation future.

Echantillonnage et stratigraphie

Des trois (3) sondages faits dans la structure, deux (2) se sont avérés positifs, dont un (1) dans les limites de la dépression de 3 m de diamètre.

Les profils stratigraphiques présentent une épaisse couche d'humus de 10 à 12 cm reposant sur une couche de sable et de gravier, et couverte par la végétation de surface.

7.2.26 Site JeGn-33

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 17

Distance de la rive (m): 200 (baie d'Hudson)

Description générale

Ce site est situé environ 200 m à l'ouest du village d'Akulivik dans un champ de blocs. Les structures, au nombre de trois (3), sont

réparties autour d'un affleurement rocheux. Du gravier et des blocs occupent la majeure partie du relief qui est plat et offre de bonnes conditions de drainage.

La végétation se compose de mousses et de lichens ainsi que de quelques saules arctiques; cette végétation couvre environ 30% de l'étendue du site qui fait 1 500 m² pour des dimensions de 50 x 30 m.

En raison de la proximité du village, il serait utile d'aviser la population locale de l'existence de ce site et d'y faire des inspections à l'occasion.

Echantillonnage et stratigraphie

Un (1) seul sondage a été fait, et ce à l'intérieur de la structure située 20 m à l'ouest de l'affleurement rocheux, et il s'avéra négatif. La stratigraphie, disponible, semble être typique de celle d'un champ de blocs.

Structures d'habitation

Trois cercles de tente ont été répertoriés dans le site JeGn-33 (tableau 16), le premier 5 m à l'est de l'affleurement rocheux, le deuxième environ 8 m à l'ouest de cet affleurement, et le troisième près de 10 m à l'ouest du deuxième. Il est à noter qu'ils sont tous situés près de l'extrémité nord de l'affleurement rocheux.

Tableau 16: Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-33

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUES
1	circulaire	5 (diamètre)	- nil
2	irrégulière	4 X 4	- faiblement empierrée
3	irrégulière	5 X 4	- faiblement empierrée - traces de perturbation

(m): mètres

Les deux (2) premiers cercles de tente sont faiblement empierrés, et font respectivement 5 x 4 m et 4 m de diamètre. Le troisième, quant à lui, mesure 5 m de diamètre et est nettement défini par un alignement de roches.

Une des ces structures montre des traces de perturbation: il s'agit de celle située à l'est de l'affleurement rocheux.

Aménagement particulier

Une (1) cache se trouve 15 m environ au nord-est de la troisième structure. Elle fait 1,5 m de diamètre et 1 m de hauteur.

7.2.27 Site JeGn-34

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 17

Distance de la rive (m): 150 (baie d'Akulivik)

Description générale

Ce site est situé environ 75 m à l'ouest du site JeGn-33 et à près de 150 m à l'ouest du village d'Akulivik. Il est entouré de trois (3) affleurements rocheux, un au nord-ouest, les deux autres

couvrant en grande partie le site du sud-ouest au nord-est. Le site JeGn-34 se trouve dans un champ de blocs où se trouve aussi du gravier et la roche-mère. Sa superficie est de 1 200 m² pour une surface de 40 x 30 m.

La végétation, qui couvre le site, se compose de mousses et de lichens ainsi que de saules arctiques. Le relief y est plat et le drainage bon.

Vu la proximité du village, il faudrait aviser la population locale de l'existence de ce site et y faire des inspections régulières.

Echantillonnage et stratigraphie

Quatre (4) sondages ont été faits, deux dans chacune des deux (2) structures du site, et ils se sont avérés négatifs. Les profils stratigraphiques n'ont pas été notés. Le profil est essentiellement composé de gravier recouvert d'une légère couche d'humus.

Structures d'habitation

Deux (2) cercles de tente de forme irrégulières ont été identifiés sur le site JeGn-34; tous les deux sont alignés selon un axe nord-ouest/sud-est. Le premier, qui fait 6 x 6 m, est pris entre deux affleurements rocheux; le deuxième, mesurant 8 x 6 m, se situe à une vingtaine de mètres du premier selon l'axe donné.

7.2.28 Site JeGn-35

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

Altitude (m): 17

Distance de la rive (m): 100 (baie d'Akulivik)

Description générale

Ce site est situé environ 30 m au sud-ouest du village d'Akulivik et à près de 50 m au nord du cimetière actuel. Il est localisé dans un champ de blocs où la roche-mère, des blocs erratiques et du gravier sont présents. Il a une superficie de 600 m² pour des dimensions de 40 x 15 m, et se trouve sur une surface relativement plate ayant un drainage acceptable.

La végétation, qui couvre près de la moitié du site, se compose essentiellement de mousses et de lichens.

Comme pour les sites JeGn-33 et JeGn-34, la population devrait être avisée de la présence de ce site, et des inspections faites sur une base régulière.

Echantillonnage et stratigraphie

Un seul sondage fait dans une des structures s'est montré négatif. Le profil est essentiellement composé de blocs de dimensions variables avec des inclusions de gravier.

Structures d'habitation

Deux (2) structures ont été identifiées sur le site JeGn-35: une, de forme irrégulière et montrant des traces de perturbation, dont les dimensions approximatives sont 7 x 5 m; une autre, de forme circulaire et intacte, située à près de 13 m au sud-ouest de la première et faisant 8 m de diamètre. Ce sont deux (2) cercles de tente, le premier déterminé par un regroupement de roches sous un couvert végétal épais et le deuxième défini par un alignement de roches.

7.2.29 Site JeGn-36

<u>Appartenance Culturelle:</u>	Néoesquimaude historique
<u>Localisation</u>	
Coordonnées géographiques:	
U.T.M.:	
Carte:	35D/16 (1:50 000)
Altitude (m):	8
Distance de la rive (m):	200 (baie d'Akulivik)

Description générale

Le site JeGn-36 est semblable au point de vue morpho-sédimentologique aux sites JeGn-33, JeGn-34 et JeGn-35. Il présente donc une surface de roche-mère, de gravier et de blocs dans une plaine de champ de blocs. Il est situé environ 75 m à l'ouest de JeGn-35 et à un peu plus de 50 m au nord-ouest du cimetière actuel d'Akulivik. Le site est bordé à l'est par un affleurement rocheux qui s'étire du nord au sud en louvoyant légèrement et, 15 m au sud-ouest de ce dernier, par un deuxième affleurement rocheux.

Sa superficie totale est de 1 500 m², et ses dimensions font 50 x 30 m. La végétation, qui couvre la moitié du site, se compose de mousses et de lichens.

Comme pour les sites JeGn-33, JeGn-34 et JeGn-35, la proximité du village demande que la population locale soit avisée de la présence de ce site, et des inspections faites sur une base régulière.

Echantillonnage et stratigraphie

Un (1) sondage a été pratiqué sur ce site et il est situé à l'intérieur de la structure 1. Ce puits s'est avéré stérile. Le profil stratigraphique est composé de blocs de dimensions variables.

Structures d'habitation

Quatres (4) cercles de tente furent identifiés dans le site JeGn-36 (tableau 17), organisés selon deux lignes parallèles de deux (2) cercles de tente chacune dans un axe nord-est/sud-ouest. La structure qui est le plus au sud du site mesure 7 x 6 m et est de forme rectangulaire; 3 m à l'ouest de cette dernière se trouve une structure de forme ovale faisant 6 x 4 m. Ces deux (2) cercles de tente sont définis par des alignements de roches.

Les deux (2) dernières structures, situées à près de 10 m des précédentes, ont des formes irrégulières et sont éloignées de 3 m l'une par rapport à l'autre. Le cercle de tente le plus au nord fait 8 x 8 m approximativement, et le second 6 x 4 m.

7.2.30 Site JeGn-37

<u>Appartenance Culturelle:</u>	Néoesquimaude historique
<u>Localisation</u>	
Coordonnées géographiques:	
U.T.M.:	
Carte:	35D/16 (1:50 000)
Altitude (m):	5 à 7
Distance de la rive (m):	5 à 10 (Knight Harbour)

Tableau 17: Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-36

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUES
1	rectangulaire	7 X 6	- orientation nord/sud
2	ovale	6 X 4	- orientation nord/sud
3	irrégulière	6 X 4	- faiblement empierrée
4	irrégulière	8 X 8	- faiblement empierrée

(m): mètres

Description générale

Le site JeGn-37 est situé sur une avancée de terre entre deux petites baies localisées au sud-ouest des monts d'Youville et au nord de Knight Harbour. Il est situé environ 100 m au nord du site JeGn-26, dans la zone A-4, à côté d'un affleurement rocheux.

La végétation se compose essentiellement de mousses et de lichens et le site lui-même se trouve dans un champ de blocs. Sa superficie et le nombre de structures présentes n'ont pas été évalués pas manque de temps.

7.2.31 Site JeGn-38

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 1

Distance de la rive (m): 25 (baie d'Akulivik)

Description générale

Le site JeGn-38 est situé sur la rive nord de la péninsule qui s'étend à l'ouest du village d'Akulivik, environ 100 m à l'ouest du site JeGn-36. La baie d'Hudson entoure ladite péninsule, et le site lui-même est localisé sur une plage de sable, de gravier et de blocs qui

offre une pente graduelle pour un bon drainage. Ses dimensions de 60 x 40 m lui donnent une superficie de 2 400 m².

Deux (2) structures sont localisées environ 40 m au nord-ouest d'une troisième, elle-même située à 15 m d'un affleurement rocheux situé au sud du site. La végétation se compose de mousses et de lichens éparpillés sur toute sa surface.

Plusieurs structures contemporaines sont présentes sur le site, ce qui suggère une utilisation de longue durée depuis au moins les dernières 75 années. Il est donc recommandé d'y faire des inspections sur une base régulière en plus d'aviser la population locale du danger de perturber ce site à plus ou moins court terme.

Echantillonnage et stratigraphie

Un seul sondage a été effectué dans la plus grande des structures et il se montra négatif. Le profil stratigraphique est composé de sable et de gravier recouvert d'un mince humus.

Structures d'habitation

Trois (3) cercles de tente ont été répertoriés dans ce site (tableau 18). Le plus grand, de forme rectangulaire et situé environ 40 m au sud-est des deux (2) autres, mesure 8 x 7 m; on y trouve un aménagement de pierres plates faisant 2 x 1 m, possiblement un foyer. Au nord-ouest de cette dernière se trouve une autre structure de forme rectangulaire faisant 8 x 6 m orienté selon un axe est-ouest,

Tableau 18: Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGn-38

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUES
1	rectangulaire	8 X 7	- orientation nord/sud - foyer suggéré par la présence de pierres plates
2	rectangulaire	8 X 6	- orientation est/ouest
3	circulaire	3 (diamètre)	- nil

(m): mètres

contrairement à la première. Enfin, le troisième cercle de tente, de forme circulaire, situé 2 m à l'ouest du deuxième fait 6 m de diamètre. Tous sont définis par des alignements de roches.

7.2.32 Site JeGn-39

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 200

Distance de la rive (m): 5 (aval rivière Illukotat)

Description générale

Le site JeGn-39 est localisé dans un champ de blocs et de gravier, environ 300 m à l'ouest du village d'Akulivik en aval de la rivière Illukotat, sur la rive sud de la péninsule; la roche-mère y est aussi visible. Ce champ de blocs monte en terrasse entre deux affleurements rocheux et fait une superficie de 2 250 m² pour une surface de 75 x 30 m.

Dans la partie la plus proche de la rive la végétation de mousses et de lichens est éparse, tandis qu'en montant vers la terrasse elle couvre presque toute la surface. Il est à noter que là où la végétation est la plus dense, on trouve seulement du sable et du gravier.

Aucune structure ne fut localisée sur le site JeGn-39.

Echantillonnage et stratigraphie

Un (1) seul sondage a été effectué dans la partie élevée du site, et il s'avéra négatif. Le profil stratigraphique est composé de sable et gravier recouvert d'une couche de végétation relativement importante. L'humus est très peu développé.

Aménagement particulier

Cinq (5) caches ont été répertoriées dans le site JeGn-39: deux (2) ont 2 m de diamètre, deux (2) ont 3 m de diamètre et une (1) a 3,5 m de diamètre.

7.2.33 Site JeGm-1

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 30

Distance de la rive (m): 800 (rivière Illukotat)

Description générale et structure d'habitation

Le site JeGm-1 est localisé 800 m environ au nord de la rivière Illukotat, dans un champ de blocs. Il se trouve au sommet d'un petit plateau situé à 3 km du village d'Akulivik, et consiste en une seule structure dont les dimensions sont de 7 x 5 m et la superficie 35 m². De forme ovale, ce cercle de tente est défini par un alignement de roches et surplombe les environs, ce qui en fait un bon point d'observation. Il est orienté selon un axe nord-sud.

Une végétation de mousses et de lichens couvre toute la surface et le drainage y est bon.

Echantillonnage et stratigraphie

Un (1) sondage a été fait à l'intérieur de la structure mais n'a produit aucun objet. Les profils stratigraphiques se présentent comme suit: 5 cm de sable et gravier surmontés par 2 à 3 cm d'humus, le tout recouvert de 2 cm de végétation de surface.

7.2.34 Site JeGm-2

<u>Appartenance Culturelle:</u>	Néoesquimaude historique
<u>Localisation</u>	
Coordonnées géographiques:	
U.T.M.:	
Carte:	35D/16 (1:50 000)
Altitude (m):	1
Distance de la rive (m):	20 (d'un grand lac intérieur)

Description générale et structure d'habitation

Ce site consiste en une seule structure, définie par un alignement irrégulier de roches, située 20 m à l'ouest d'un grand lac et 2 m au nord d'un chemin d'accès. Il est posé sur le sol sablonneux d'une petite terrasse, et le drainage y est bon. Les dimensions totales du site se limitent à celles de la structure, soit un diamètre de 4 m et une superficie de 16 m².

La végétation y est dominée par le saule arctique, mais on y aperçoit aussi des mousses et des lichens.

Cependant, les contours mal définis de ce cercle de tente font subsister un doute quant à sa nature, et il existe la possibilité que le tout soit d'origine naturelle.

Echantillonnage et stratigraphie

Deux (2) sondages effectués dans ce site, dont un environ 1 m à l'extérieur de la structure, n'ont rien donné. Le profil stratigraphique est composé de sable recouvert d'un humus très peu développé.

7.2.35 Site JeGm-3

Appartenance Culturelle:

Pré-dorsétienne

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

Altitude (m): 20
Distance de la rive (m): 60 (d'une petite rivière)

Description générale

Le site JeGm-3 est situé à environ 20 m de la rive ouest d'une petite rivière et 500 m au sud-est du site JfGn-4, au coeur de la zone C-15. Il est localisé sur une plage sablonneuse en amont de la rivière, où l'érosion a produit de fortes perturbations. La présence de charbon de bois et de quelques pierres suggère la possibilité d'un foyer, quoique ni structure, ni aménagement n'aient été localisés.

La superficie du site a été déterminée d'après l'étendue de la collecte de surface, soit 25 m² ou 5 x 5 m. Aucune trace de végétation n'est visible sur le site JeGm-3.

Echantillonnage et stratigraphie

Quatre (4) sondages ont été effectués en plus de la collecte de surface, lesquels ont produit un racloir concave en chert, ainsi qu'un échantillon de charbon de bois. Les sondages ont révélé un profil stratigraphique essentiellement composé de sable.

Vestiges lithiques

La collecte de surface a permis de ramasser 95 éclats de metabasalte et 1 de schiste, ainsi qu'un fragment proximal d'une pointe en chert et un fragment de microlame en quartz cristallin. Un

seul artefact a été récupéré à la surface d'un des sondages; il s'agit d'un racloir concave en chert (tableau 19).

7.2.36 Site JeGm-4

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 15 à 17

Distance de la rive (m): 10 (Knight Harbour)

Description générale

Situé sur une série de plages soulevées de gravier et de blocs, le site JeGm-4 est localisé entre deux (2) affleurements rocheux, un au sud-est, l'autre au nord-ouest. Il a des dimensions de 150 x 60 m et une superficie totale de 9 000 m², et est composé d'un groupe de cinq (5) cercles de tente, compris dans un espace de 60 x 50 m au nord-est du site, et d'un seul cercle tente qui se trouve environ 100 m au sud-est de ce groupe. Les monts d'Youville sont situés 100 m au nord du site.

La végétation sur ce site se limite à quelques traces de mousses et de lichens.

Tableau 19. Liste des vestiges recueillis sur le site JeGm-3.

CATEGORIE	NOMBRE	MATIERE 1ERE	LOCALISATION
racloir	1	chert	surface
microlame	1	quartz cristallin	surface
pointe (proximal)	1	chert	surface
total	3		
éclats bruts	96	95 metabasalte 1 schiste	surface

Echantillonnage et stratigraphie

Aucun vestige n'a été recueilli dans les trois (3) sondages effectués sur le site, dont un (1) a été fait à l'intérieur de la structure 1, et deux (2) à l'extérieur des structures 2 et 6.

Structures d'habitation

Six (6) cercles de tente ont recensés dans le site JeGm-4 (tableau 20), cinq (5) groupés dans un espace compris entre des affleurements rocheux, et un isolé situé au sud-est de ce groupement. L'orientation générale du site est selon un axe nord-ouest/sud-est, qui se répète pour la plupart de structures.

La structure isolée, située à environ 100 m du groupe principal, est de forme circulaire et fait 6 m de diamètre; elle est définie par un alignement de roches. Une autre structure de forme circulaire faisant 3 m de diamètre se trouve au nord-ouest, à l'opposé du site, et 45 m au sud-est de celle-ci une structure ovale de 5 x 3 m, clairement définie par un alignement de roches, est localisée.

Les trois (3) autres structures sont faiblement empierrées et de forme irrégulière, mesurant respectivement 5 x 4 m, 5 x 2 m et 4 x 3 m. Deux (2) se trouvent au sud-est de la structure ovale, la dernière environ 40 m au sud-est de la structure circulaire de 3 m de diamètre.

Tableau 20: Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JeGm-4

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUES
1	circulaire	6 (diamètre)	- orientation nord-est/sud-ouest
2	ovale	5 X 3	- faiblement empierrée
3	irrégulière	5 X 2	- nil
4	circulaire	3 (diamètre)	- orientation nord-est/sud-ouest
5	irrégulière	4 X 3	- orientation nord-est/sud-ouest - faiblement empierrée
6	irrégulière	5 X 4	- orientation nord-est/sud-ouest - faiblement empierrée

(m): mètres

7.2.37 Site JeGm-5

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 15

Distance de la rive (m): 70 (Knight Harbour)

Description générale

Situé à 20 m au sud des monts d'Youville, le site JeGm-5 occupe un espace de 30 x 25 m et une superficie de 750 m² sur une plage soulevée de gravier, couverte de lichens et de mousses. Une pente graduelle lui assure un drainage moyen, et il s'étend sur une terrasse allongée prise entre un affleurement rocheux et un champ de blocs erratiques éloignés de 50 m l'un par rapport à l'autre.

Trois (3) cercles de tente y sont localisés selon un arrangement triangulaire, deux (2) d'entre eux respectivement à 5 m et 8 m de l'affleurement rocheux, le troisième à peu près à mi-distance sur la terrasse, à 10 m environ des deux autres cercles de tente. D'autres structures pourraient être présentes autour du site, mais le manque de temps n'a pas permis de les répertorier.

Echantillonnage et stratigraphie

Quatre (4) sondages furent faits, tous à l'intérieur de structures,

dont 2 à l'intérieur de la structure 1, mais n'ont rien révélé. La stratigraphie est composé de gravier recouvert d'une mince couche de végétation.

Structures d'habitation

Trois (3) cercles de tente se trouvent sur ce site: le premier est rectangulaire et mesure 8 x 4 m; le deuxième est de forme ovale et mesure 8 x 7 m; enfin le troisième, de forme irrégulière, fait environ 5 x 3 m. Les trois (3) structures sont définies par des alignements de roches, mais la troisième est faiblement empierrée, et toutes sont orientées selon un axe est/ouest qui est aussi celui de la terrasse.

Un seul aménagement interne fut noté, et il s'agit d'une plateforme de couchage orientée nord-sud et située dans la partie ouest de la structure rectangulaire.

7.2.38 Site JeGm-6

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 20

Distance de la rive (m): 50 (Knight Harbour)

Description générale

Ce site est situé sur une plage de gravier, environ 50 m au nord de Knight Harbour. Une pente graduelle lui assure un bon drainage et on y trouve des traces de mousses et de lichens.

Deux (2) cercle de tente et une cache, tous trois orientés selon un axe nord/sud, occupent une superficie de 900 m² dans un espace de 45 x 20 m.

Echantillonnage et stratigraphie

Le sondage effectué à l'intérieur de la structure 2 s'est montré négatif. Les profils stratigraphiques sont essentiellement constitués d'une couche de gravier plus ou moins importante recouverte d'un horizon de végétation de surface quasi inexistant.

Structures d'habitation

Deux (2) cercles de tente ont été répertoriés sur le site JeGm-6, le premier tout près du coin sud de la plage de gravier, le second 15 m au nord-nord-est de ce dernier. Ce sont des structures circulaires de 3 m et 4 m de diamètre respectivement, définies par des alignements de roches.

Aménagement particulier

On retrouve aussi une cache sur ce site, située 35 m directement

au nord du premier cercle de tente. Son diamètre est de 3 m et sa hauteur de 1 m.

7.2.39 Site JeGm-7

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 23

Distance de la rive (m): 200 (Knight Harbour)

Description générale structure d'habitation

Le site JeGm-7 est situé sur une plage soulevée de gravier et de roches, environ 100 m au nord du site JeGm-6 et 200 m au nord de Knight Harbour. Il occupe essentiellement le même type de surface que le site JeGm-6, et est à peine couvert par la végétation de surface composée de mousses et de lichens.

Le site est constitué d'une seule structure circulaire de 7 m de diamètre, couvrant une superficie de 49 m² au centre de laquelle se trouvent deux (2) blocs de pierre dont la fonction est indéterminée. Elle est définie par un alignement de roches.

Echantillonnage et stratigraphie

Aucun sondage ne fut fait dans ce site, et par conséquent, aucun profil stratigraphique n'est disponible.

7.2.40 Site JeGm-8

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 15 à 20

Distance de la rive (m): 200 (Knight Harbour)

Description générale

Le site JeGm-8 est encastré entre trois (3) affleurements rocheux sur l'avancée d'une plage soulevée de gravier et de roches orientée selon un axe nord-est/sud-ouest. Cette plage est située 200 m au nord de Knight Harbour et, comme les sites JeGm-6 et JeGm-7, est parcimonieusement couverte de mousses et de lichens. Une pente graduelle lui assure un bon drainage.

Echantillonnage et stratigraphie

Aucun sondage ne fut fait dans ce site, et par conséquent, aucun profil stratigraphique n'est disponible.

Structures d'habitation

Un seul cercle de tente, de forme irrégulière et faiblement empierré, a été répertorié dans le site JeGm-8. Il fait à peu près 7 m de diamètre, et est orienté selon un axe nord/sud. Trois (3) fragments de bois flotté ont été observés en surface, mais non recueillis.

Aménagement particulier

Une cache se trouve 15 m environ légèrement au sud-est de la structure. Elle mesure approximativement 3 m de diamètre et 1 m de hauteur.

7.2.41 Site JeGm-9

Appartenance Culturelle:

Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

Altitude (m):

Distance de la rive (m): 600 (rivière Illukotat)

Description générale

Le site est localisé 20 m au nord d'une fosse de gravier, environ 100 m à l'est du dépotoir et 80 m au nord du chemin d'accès projeté pour la nouvelle piste d'atterrissage du village d'Akulivik. Il comprend une seule structure de forme rectangulaire et possédant des dimensions de 12 x 7 m, orientée selon un axe nord-est/sud-ouest, et définie par un alignement de roches dont quelques-unes manquent.

L'extraction de gravier utilisé pour la construction de maisons, faite dans le voisinage immédiat de cette structure, est une pratique qui le met en danger. Aussi, il est recommandé de chercher une autre source d'approvisionnement pour le gravier afin de minimiser les dégâts.

Echantillonnage et stratigraphie

Deux (2) sondages furent effectués à l'intérieur de la structure et s'avèrent négatifs. Les profils stratigraphiques ne furent pas enregistrés.

7.2.42 Site JfGn-1

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 1 à 3

Distance de la rive (m): 15 (baie d'Hudson)

Description générale

Le site JfGn-1 est situé à l'extrême nord de l'aire d'étude, à la limite du rayon projeté de 5 km (le site n'apparaît pas sur la carte de localisation parce qu'il est localisé au nord des limites de celle-ci). Il est bordé au nord et à l'est par un champ de blocs, au sud par la roche-mère et au nord-ouest par la rive de la baie d'Hudson. Le site lui-même est situé sur une plage en pente de sable et de gravier, qui occupe un espace de 140 x 80 m et une superficie estimée à 11 200 m² sur laquelle on trouve vingt (20) structures d'habitation et cinq (5) aménagements particuliers.

Il est à noter que certaines structures plus proches du rivage semblent contemporaines, et qu'il est fort possible que les limites du site dépassent celles de l'aire d'étude.

La végétation, qui couvre la presque totalité du site, se compose de mousses et de lichens avec d'occasionnels saules arctiques.

Echantillonnage et stratigraphie

Un total de quatorze (14) sondages a été réalisé, dont sept (7) à l'intérieur de structures d'habitation. Un seul sondage s'est avéré positif.

Les profils stratigraphiques se présentent comme suit: 7 cm de sable et de gravier surmontés de 3 cm d'humus mélangé avec du sable, le tout recouvert de la végétation de surface.

Structures d'habitation

Comme il l'a été signalé, vingt (20) cercles de tente ont été répertoriés dans le site JfGn-1 (tableau 21). Sept (7) d'entre eux forment deux (2) lignes parallèles orientées nord-est/sud-ouest sur 55 m, à la limite sud-est du site; un autre groupe de huit (8) structures s'aligne perpendiculairement au milieu du premier groupe à près de 50 m de la roche-mère, et s'étend sur environ 60 m; à 5 m de la roche-mère, entre ces deux (2) groupes, se trouve une structure, et à 10 m au nord de celle-ci une autre. A la limite nord-ouest du deuxième groupe se trouvent deux structures, une environ 20 m à l'ouest, l'autre une quinzaine de mètres à l'est. Enfin, une dernière structure est située à peu près 40 m au nord de la roche-mère, à l'extrémité ouest du site.

Tableau 21: Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JfGn-1

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUES
1	circulaire	4 (diamètre)	- nil
2	circulaire	4 (diamètre)	- nil
3	irrégulière	5 X 4	- orientation nord-ouest/sud-est - possibilité de perturbation
4	ovale	4 X 1,5	- faiblement empierrée
5	circulaire	5 (diamètre)	- nil
6	rectangulaire	8 X 5	- orientation est/ouest
7	irrégulière	5 X 2	- faiblement empierrée
8	irrégulière	5 X 5	- faiblement empierrée avec de petites pierres
9	circulaire	5 (diamètre)	- faiblement empierrée avec de petites pierres
10	irrégulière	5 X 5	- nil
11	circulaire	6 (diamètre)	- nil
12	circulaire	5 (diamètre)	- foyer suggéré par la présence de pierres

(m): mètres

Tableau 21: Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JfGn-1

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUES
13	circulaire	6 (diamètre)	- ancien foyer suggéré par la
14	circulaire	6 (diamètre)	- nil
15	circulaire	5 (diamètre)	- nil
16	irrégulière	7 X 3,5	- faiblement empierrée
17	irrégulière	7 X 7	- nil
18	irrégulière	7 X 7	- nil
19	irrégulière	5 X 3	- faiblement empierrée
20	ovale	8 X 7	- orientation est/ouest

(m): mètres

Douze (12) de ces cercles de tente sont circulaires et ont des mesures de 4 m (2), 5 m (5), 6 m (3) et 7 m (2); cinq (5) ont des formes irrégulières et font 5 x 5 m, 5 x 4 m, 5 x 3 m, 5 x 2 m et 7 x 3,5 m, et sont distribués également à travers le site; deux (2) sont de formes ovales, un situé dans le milieu du premier groupe mesurant 4 x 1,5 m, et l'autre se trouvant seul au nord-est du site près du deuxième groupe et mesurant 8 x 7 m. Enfin, une seule structure de forme rectangulaire de 8 x 5 m se situe dans la moitié nord-ouest du premier groupe de cercles de tente.

Six (6) cercles de tente localisés dans la partie sud-est du site sont faiblement empierrés, et un autre situé 20 m au nord de dans le premier groupe de structures semble avoir été perturbé.

Aménagements particuliers

Cinq (5) aménagements particuliers ont été répertoriés dans le site JfGn-1, dont une cache située à la limite sud-ouest du premier groupe de structures d'habitation à 2 m de la roche-mère, et qui fait 2 m de diamètre et 1,5 m de hauteur. Trois (3) foyers de pierres sont parmi les aménagements répertoriés: un (1) se situe 60 m au nord de la roche-mère et 30 m au nord du cercle de tente localisé à l'ouest du site, un autre localisé 15 m au nord de la structure rectangulaire et un troisième environ 10 m à l'ouest de cette structure. Tous trois ont 1 m de diamètre.

Un cinquième aménagement de nature indéterminée est localisé à mi-chemin entre les deux cercles de tente qui se trouvent à l'extrémité ouest du deuxième groupe de structures. Cet

aménagement a la forme d'un rectangle de 4 x 1,5 m et pourrait être un autre cercle de tente.

Vestige organique

A l'intérieur du cercle de tente situé au sud du site à quelques mètres de la roche-mère, fut retiré d'un sondage un fragment d'os de mammifère. Rien d'autre ne fut recueilli dans le site JfGn-1.

7.2.43 Site JfGn-2

Appartenance Culturelle: Dorsétienne et
Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 0 à 8

Distance de la rive (m): 10 (baie d'Hudson)

Description générale

Le site JfGn-2 est localisé à la limite nord de l'aire d'étude, environ 200 m au sud du site JfGn-1 et tout comme ce dernier, il n'apparaît pas sur la carte de localisation. Il couvre une pointe qui s'avance dans la baie d'Hudson. Sa surface pressentie est de 400 x 150 m, ou 60 000 m², mais le manque de temps contraignit l'équipe

à ne répertorier qu'une surface de 200 x 75 m, ou 15 000 m² localisée entre deux affleurements rocheux parallèles, eux-mêmes situés sur une terrasse. Cette partie du site est possiblement la plus ancienne et présentent de plus des traces d'occupation multiples. En fait, la pointe est couverte de structures et semble avoir été utilisé régulièrement depuis longtemps.

Donc, la partie répertoriée du site est située entre deux affleurements rocheux parallèles dans une plaine élevée de blocs et de till, de sable et de gravier. Le corridor ainsi formé est orienté selon un axe est-nord-est/sud-sud-ouest, et est traversé à l'est par une formation de blocs erratiques. Il existe fort probablement des traces très anciennes d'occupation mêmes si les structures ne sont pas évidentes, puisqu'on a trouvé des éclats de chert sur la partie la plus élevée du site.

La végétation sur le site se compose de mousses et de lichens, et de quelques saules arctiques. Elle couvre la presque totalité du site.

Echantillonnage et stratigraphie

Quinze (15) sondages furent entrepris dans ce site, dont cinq (5) à l'intérieur de structures. Parmi tous ces sondages, six (6) s'avérèrent positif: un (1) dans la structure située au sud-est du site, quatre (4) autres compris dans un espace de 20 x 15 m occupé par une petite terrasse au nord-est du site, près de l'affleurement rocheux, et le sixième dans la structure localisée au sud-ouest de ces derniers.

Les profils stratigraphiques présentent certaines différences qui s'expliquent selon le contexte, mais la végétation de surface reste assez uniforme, faisant entre 1 et 3 cm. Dans les structures, on trouve généralement une couche de sable et de gravier d'une épaisseur de 2 à 3 cm, recouverte d'une couche irrégulière d'humus variant de 2 à 5 cm, puis de la végétation de surface.

Par contre, les sondages faits à l'extérieur des structures montrent des profils plus variables. Ils ont une couche d'humus de 9 à 12 cm, occasionnellement traversée par une couche de sable, supportée par un horizon de 2 à 5 cm de sable et gravier ou d'une dizaine de centimètres de sable, gravier et coquillages avec parfois de petites pierres, le tout recouvert par la végétation de surface.

Structures d'habitation

Neuf (9) cercles de tente ont été répertoriés sur le site JfGn-2 (tableau 22), ainsi que ce qui pourrait être un ensemble de structures dont les limites sont imprécises (identifié comme structure 6 au tableau 22 et sur le plan du site). Cet ensemble occupe un espace de 30 x 10 m au nord-ouest du site, immédiatement au nord-est d'un petit promontoire situé une centaine de mètres à l'ouest du champ de blocs erratiques. Il semble être de l'époque historique car, même si aucune structure n'est apparente malgré la présence de roches éparpillées, les objets ramassés à cet endroit le confirmerait. Un petit étang de 20 x 10 m adossé à l'affleurement rocheux le borde à l'ouest.

Tableau 22: Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JfGn-2

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUES
1 ✓	circulaire	10 (diamètre)	- nil
2	rectangulaire	6 X 5	- orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est
3	irrégulière	4 X 4	- nil
4 ✓	ovale	6 X 5	- orientation nord/sud
5	rectangulaire	6 X 3	- orientation est/ouest
6	irrégulière	30 X 10	- orientation nord-est/sud-ouest - plusieurs structures historiques mal définies plutôt qu'une structure unique
7	irrégulière	5 X 4	- faiblement empierrée
8	rectangulaire	6 X 3	- orientation est/ouest - faiblement empierrée - couvert végétal épais
9	irrégulière	5 X 4	- orientation nord-est/sud-ouest - faiblement empierrée - couvert végétal épais
10 ✓	circulaire	5 (diamètre)	- nil

(m): mètres

Parmi les autres structures, sept sont localisées à l'ouest du site selon l'arrangement suivant: cinq (5) sont situées sur une petite terrasse qui s'élève à droite du site, deux (2) autres se trouvant respectivement à 2 m et 8 m au sud-est de cette terrasse. Quatre (4) des cinq (5) cercles de tente localisés sur la terrasse s'alignent sur une trentaine de mètres, et mesurent respectivement 6 x 3 m (2), 6 x 5 m (1) et 5 m de diamètre (1). Cet alignement se trouve à environ 10 m de l'affleurement rocheux visible 60 m à l'est du petit promontoire. La cinquième structure de ce groupe est de forme irrégulière et fait 4 x 4m; elle est située au bout de la terrasse à 30 m de l'alignement.

Les deux (2) cercles de tente localisés dans le champ de blocs erratiques ont, l'une une forme irrégulière et l'autre une forme rectangulaire, pour des mesures respectives de 5 x 4 m et 6 x 5 m. Enfin, deux (2) cercles de tente de forme circulaire sont situés, un 20 m au sud-est de l'ensemble historique et l'autre 15 m environ à l'ouest du petit promontoire, le premier faisant 5 m de diamètre et le deuxième 10 m de diamètre.

Aménagements particuliers

Deux (2) caches, une (1) sépulture de chien et cinq (5) aménagements à fonction indéterminée ont été identifiés sur le site JfGn-2. Trois (3) de ces aménagements indéterminés sont localisés sur une petite terrasse, un 25 m à l'ouest du bord de la terrasse, le deuxième environ 8 m au sud-est de la précédente et le troisième 15 m au sud-est du deuxième. Ces trois (3) aménagements sont situés à

l'ouest de l'alignement de cercles de tente déjà mentionné. Ils ont des dimensions respectives de 3 x 1 m, 4 x 2 m et 6 x 4 m.

Deux (2) autres aménagements indéterminés se trouvent entre le petit promontoire et l'affleurement rocheux situé au sud du site. Ils sont placés à 5 m l'un de l'autre, le premier à une quinzaine de mètres au sud du promontoire, le deuxième au sud-est de ce dernier. L'un fait 5 x 2 m et l'autre 2 m de diamètre. Tous ces aménagements indéterminés pourraient s'avérer être des structures d'habitation.

Enfin, la sépulture de chien, dans laquelle se trouvait un crâne intact, fut localisée 5 m au sud-est du promontoire. Les deux (2) caches sont situées sur l'affleurement rocheux délimitant le site au sud.

Vestiges lithiques

Quatre (4) éclats de chert furent recueillis dans le sondage de la structure 9 située 20 m au sud-est de l'ensemble de structures historiques, et un (1) fragment d'objet en stéatite dans celui de la structure 1 localisée 15 m environ à l'ouest du promontoire. Quatre (4) autres éclats, un de chert, deux de quartz cristallin et un de quartz laiteux, ont été trouvés dans trois (3) des quatre (4) sondages réalisés au sud-ouest du site sur la petite terrasse qui s'élève à l'est du corridor formé par les deux affleurements rocheux (tableau 23). Un fragment de couteau en schiste ardoisier, ainsi qu'un éclat de quartz laiteux ont aussi été récupérés en surface.

Tableau 23. Liste des vestiges recueillis sur le site JfGn-2.

CATEGORIE	NOMBRE	MATIERE 1ERE	LOCALISATION
couteau	1	schiste	surface
objet indéterminé	1	stéatite	structure 1
total	2		
éclats bruts	1	quartz laiteux	surface
éclats bruts	8	4 chert 2 quartz cristallin 1 quartz laiteux 1 chert	structure 9 extérieur structures extérieur structures extérieur structures

Vestiges organiques

Avec le fragment d'objet en stéatite fut aussi recueilli quatre (4) fragments osseux (sondage 5). De même, dans trois (3) des quatre (4) sondages effectués près de l'ensemble de structures historiques furent recueillis quinze (15) autres fragments osseux. Un autre fragment a été ramassé à la surface.

Autres vestiges

Une inspection de surface fut réalisée dans l'espace occupé par l'ensemble de structures historiques, dont la superficie est de 30 x 10 m. Cet espace est situé au nord-est du promontoire et immédiatement à l'ouest de l'étang jouxtant l'affleurement rocheux constituant la limite nord du site. Cette inspection nous a permis d'observer la présence d'un fusil rouillé, de bouts de tissu et de vieilles boîtes de conserve, le tout d'apparence contemporaine, donc non recueillis.

7.2.44 Site JfGn-3

<u>Appartenance Culturelle:</u>	Pré-Dorsétienne
<u>Localisation</u>	
Coordonnées géographiques:	
U.T.M.:	
Carte:	35D/16 (1:50 000)
Altitude (m):	45
Distance de la rive (m):	200 (d'un lac intérieur)

Description générale

Le site JfGn-3 est situé environ 1 km au sud-est du site JfGn-2, 200 m au nord d'un lac intérieur et 1 km à l'est de la côte de la baie d'Hudson. Il se trouve sur une plage de blocs soulevée qu'une pente graduelle assure d'un bon drainage.

La végétation y est rare et couvre à peine le site de quelques traces de mousses et de lichens.

La superficie du site est de 20 000 m², soit 200 x 100 m, mais la partie répertoriée fait 80 x 30 m pour une superficie de 2 400 m². Ce site se trouve aussi dans l'aire d'étude C-15, à près de 2 km au nord-est de la Pointe Migeon. Il est à noter que d'autres structures étaient visibles, mais elles n'ont pas été enregistrées.

Echantillonnage et stratigraphie

Sept (7) sondages furent effectués dans le site JfGn-3,

trois (3) à l'intérieur et quatre (4) à l'extérieur des structures. Parmi ceux-ci, un seul fut positif, celui fait au nord immédiat de la structure située 12 m au sud-est du bord de la terrasse (plage soulevée).

Les profils stratigraphiques se réduisent à une couche de cailloux et de gravier de 15 cm d'épaisseur, sans végétation de surface.

Structures d'habitation

Cinq (5) cercles de tente furent identifiés sur le site (tableau 24) tous définis par des alignements de roches. Les cinq (5) sont groupées près du bord de la plage soulevée qui s'étend selon un axe nord-est/sud-ouest. Le premier cercle de tente se trouve 12 m au sud-est de cette limite, le deuxième environ 10 m au nord-est de ce dernier; le troisième est localisé 3 m au sud-est du deuxième et le quatrième 15 m au sud-ouest du troisième, le cinquième se trouvant 8 m au sud-est de ce dernier.

Quatre (4) de ces cercles de tente sont circulaires et mesurent 7 m de diamètre (structures 1, 2 et 3) et 6 m de diamètre (structure 4). La structure 5 est de forme irrégulière et possède des dimensions de 5 x 4m. Les deux (2) aménagements indéterminés pourraient correspondre à des structures d'habitation étant donné leurs dimensions respectives de 6 x 6 m et de 6 x 4 m, mais leur faible définition et leur contour irrégulier ne permettent pas de l'établir de façon définitive.

Parmi ces structures, la première, la deuxième et possiblement la cinquième sont traversées par un aménagement axial de pierres

Tableau 24. Principales caractéristiques des des structures d'habitation identifiées sur le site JfGn-3.

Structure	Aire	Type	Forme	Dimensions (m)	Remarques
1	-	tente	circulaire	7 dia.	aménagement axial orienté NE/SO
2	-	tente	circulaire	7 dia.	-
3	-	tente	circulaire	7 dia.	aménagement axial orienté NE/SO
4	-	tente	circulaire	6 dia.	-
5	-	tente	irrégulière	5 x 4	-

dia. = diamètre

selon une orientation nord-est/sud-ouest. La quatrième structure contient une plate-forme de couchage dont l'axe est orienté nord-ouest/sud-est.

Aménagement particulier

Un inuksuk se trouve 15 m à l'est du cinquième cercle de tente. Il fait 1 m de hauteur et on note de plus qu'il est situé au centre d'un triangle formé par les cinquième, sixième et septième structures.

Vestiges lithiques

Un burin et un éclat retouché en chert furent récupérés en surface d'une déflation. Ces derniers étaient accompagnés de six (6) éclats de chert. Deux autres éclats de chert ont été recueillis à l'intérieur de la structure 1 (un en surface et le second dans le sondage 2) (tableau 25).

Vestiges organiques

Deux (2) dents de renard furent recueillies sur le pourtour de la première structure; elles étaient en surface, près du sondage 2.

Tableau 25. Liste des vestiges recueillis sur le site JfGn-3.

CATEGORIE	NOMBRE	MATIERE 1ERE	LOCALISATION
éclat retouché	1	chert	surface déflation
burin	1	chert	surface déflation
total	2		
éclats bruts	6	chert	surface déflation
éclats bruts	2	chert	structure 1 sondage 2 surface
total	8		

7.2.45 Site JfGn-4

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 60 à 65

Distance de la rive (m): 1 (d'un lac intérieur)

Description générale

Le site JfGn-4 se situe environ 2,5 km à l'est de la côte de la baie d'Hudson, à proximité immédiate d'un petit lac intérieur. Il se trouve également 400 m environ au sud-est du site JfGn-3 dans l'aire d'étude C-15 et s'étend à l'ouest d'un petit lac sur une plage soulevée de sable et de gravier formant une terrasse. A une centaine de mètres au nord du lac, un petit affleurement rocheux s'élève de quelques mètres.

Le terrain est assez plat sur toute la superficie qui fait 32 500 m² pour des dimensions de 250 x 180 m.

La végétation couvre le site et est composée de mousses, de lichens et de plants de canneberge, avec quelques saules arctiques.

Echantillonnage et stratigraphie

Quatre (4) sondages furent réalisés, un dans la structure d'habi-

tation 1, un autre quelques mètres à l'extérieur de cette dernière, un troisième à l'intérieur de la structure 2, et enfin un dernier environ 100 m au sud-est de cette structure. Le seul sondage positif fut celui effectué dans la structure 1.

Les profils stratigraphiques sont essentiellement composés de sable et gravier recouvert dans certains sondages par une mince couche d'humus. Les sondages ont été fouillés jusqu'à une profondeur moyenne de 15 cm.

Structures d'habitation

Deux (2) cercles de tente ont été identifiés sur le site JfGn-4 (tableau 26). Le premier se trouve 20 m au nord d'un lac intérieur; il s'agit d'une structure de forme ovale dont les dimensions sont de 10 x 7 m. Le deuxième est situé environ 170 m au sud-ouest du premier cercle de tente; sa forme est irrégulière et ses dimensions sont de 6 x 5 m. On trouve des pierres à l'intérieur de cette structure, mais aucun aménagement n'a pu être identifié.

Aménagement particulier

Deux (2) affûts, faits d'une rangée de pierres de 1 m de long, un à 130 m au sud-est de la deuxième structure et à peu près à 50 m de la rive du lac, l'autre se trouve à 30 m au sud-est du premier affût et 60 m au sud-est du lac.

Tableau 26: Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JfGn-4

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUES
1	ovale	10 X 7	- cercle de tente double - fortement empierré
2	irrégulière	6 X 5	- faiblement empierré - pierres dont la fonction est indéterminée au centre

(m): mètres

Une cache de 1 m de diamètre et 1 m de hauteur est située à 5 m au nord-est de la structure 1. Enfin, un inuksuk est posé sur un petit affleurement rocheux situé 50 m environ au nord-ouest de la structure localisé près du lac.

Vestiges lithiques

Le sondage effectué à l'intérieur de la structure d'habitation située près du lac a produit un seul objet de fonction et de matière première indéterminés.

Vestiges organiques

Sur la surface de la même structure se trouvaient des os blanchis et une certaine quantité de bois flotté, suggérant une occupation assez récente (non recueillis). De plus, un fragment de bois façonné (piquet ?) fut aussi trouvé en surface à quelques 25 m au nord-ouest de la structure 1.

7.2.45 Site JfGn-5

Appartenance Culturelle: Indéterminée

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte: 35D/16 (1:50 000)

Altitude (m): 4

Distance de la rive (m): 50 (baie d'Hudson)

Description générale

Ce site, d'une superficie de 9 m², est situé à 50 m de la baie d'Hudson, sur une élévation en terrasse de la roche-mère. Il est à 500 m environ au nord-est d'un petit lac sur la rive sud duquel se trouve le site JeGn-19.

L'affleurement rocheux sur lequel se trouve le site JfGn-5 ne présente aucune trace de structure d'habitation, ni d'aménagement particulier. En fait, les éclats de quartz grossier trouvés en surface sont les seuls éléments nous laissant supposer qu'il pourrait y avoir un site à cet endroit.

Echantillonnage et stratigraphie

Aucun sondage ne fut fait, ni de profils stratigraphiques notés, pour la raison évidente que le site lui-même repose sur la roche-mère.

Vestiges lithiques

La collecte de surface a produit des éclats bruts de quartz grossier.

7.2.45 Site JfGn-6

Appartenance Culturelle: Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

35D/16 (1:50 000)

Altitude (m):

4 à 5

Distance de la rive (m):

25 (baie d'Hudson)

Description générale

Le site JfGn-6 est situé au nord-ouest de l'aire d'étude A-3, 25 m au sud de la côte de la baie d'Hudson et environ 500 m au nord-ouest du site JeGn-19. La morphologie du site présente des dépôts de sable et de gravier posés sur la moraine subglaciaire. Quelques affleurements rocheux sont visibles à plusieurs endroits et la végétation y est composée de mousses, lichens et saules arctiques sur toute son étendue. Enfin, une pente légère suggère un aspect en terrasse.

La superficie du site est de 11 250 m² pour des dimensions de 150 x 75 m, et elle couvre deux aires, l'une 30 m environ au sud-est de l'autre. Dans la première partie du site, deux (2) affleurements rocheux sont visibles, le premier au nord-ouest ayant un axe nord-ouest/sud-est, et le deuxième qui forme un petit promontoire ayant un axe nord/sud à environ 60 m de ce dernier. Deux autres affleurements rocheux ont été notés dans la deuxième partie du site, en position parallèle l'un par rapport à l'autre selon un axe nord-ouest/sud-est; ils sont éloignés par une quarantaine de mètres.

Echantillonnage et stratigraphie

Onze (11) sondages ont été effectués, sept (7) à l'intérieur des différentes structures d'habitation et cinq (5) à l'extérieur de ces dernières. Un seul sondage s'avéra positif, celui situé à l'intérieur de la structure 8 localisée à proximité immédiate de l'affleurement rocheux le plus au sud-ouest du site.

Les profils stratigraphiques se présentent comme suit: 10 cm de sable et de gravier surmontés de 3 cm d'humus recouvert de 2 cm de végétation de surface.

Structures d'habitation

Neuf cercles de tente ont été répertoriés sur le site JfGn-6 (tableau 27), quatre (4) dans la première partie et cinq (5) dans la deuxième. Dans la première partie, on trouve tout d'abord un cercle de tente de forme rectangulaire localisé à 15 m de l'affleurement rocheux situé au nord-est, et 40 m au nord de l'autre affleurement rocheux; ce cercle de tente fait 8 x 4 m. Au sud-ouest de cette structure s'en trouve une autre de forme irrégulière faisant 6 x 5 m, puis une troisième, aussi de forme irrégulière et mesurant 7 x 6 m, située au nord-nord-est de la seconde. Enfin, la quatrième est localisée 40 m au sud-ouest du deuxième affleurement rocheux et 35 m au sud de la troisième structure; elle a une forme rectangulaire et fait 9 x 6 m.

Dans la deuxième partie du site, un cercle de tente de forme irrégulière mesurant 7 x 6 m se trouve 50 m à l'est des deux affleurements rocheux parallèles. Une sixième structure ayant 5,5 m de diamètre est située 180 m à l'ouest de la précédente, entre les deux affleurements rocheux, à 2 m de la paroi d'un de ces derniers. Le septième cercle de tente se situe à 15 m au sud-ouest de la sixième, et est de forme rectangulaire pour des dimensions de 8 x 5 m; 15 m à l'ouest de celui-ci une huitième structure circulaire ayant 5 m de diamètre est localisée. Enfin, une neuvième structure est

Tableau 27: Principales caractéristiques des structures d'habitation identifiées sur le site JfGn-6

STRUCTURE	FORME	DIMENSIONS (m)	REMARQUES
1	rectangulaire	8 X 4	- orientation nord-ouest/sud-est - plate-forme de couchage
2	irrégulière	6 X 5	- orientation est/ouest
3	rectangulaire	9 x 6	- orientation nord-ouest/sud-est - plate-forme de couchage - foyer (0,75 X 0,75 m)
4	irrégulière	7 X 6	- faiblement empierré
5	irrégulière	7 X 6	- faiblement empierré
6	circulaire	5,5 (diamètre)	- faiblement empierré
7	rectangulaire	8 X 5	- orientation nord-ouest/sud-est - plate-forme de couchage
8	circulaire	5 (diamètre)	- faiblement empierré
9	irrégulière	6 X 5	- orientation nord-ouest/sud-est

(m): mètres

située 75 m au sud-est de la huitième: elle a une forme irrégulière et mesure 6 x 5 m.

Les trois (3) structures rectangulaires sont orientées selon un axe nord-ouest/sud-est, et on trouve une plate-forme de couchage dans la partie sud-ouest de chacune de ces structures.

Aménagements particuliers

Deux (2) caches ont été répertoriées sur le site JfGn-6, une 20 m au sud-est de la première structure décrite située dans la première partie du site, et l'autre tout près d'un affleurement rocheux.

Vestiges lithiques

Quatre (4) éclats bruts de schiste ont été récupérés du sondage effectué dans la huitième structure, localisée quelques mètres au nord d'un affleurement rocheux et 15 m à l'ouest de la structure rectangulaire notée dans la deuxième partie du site.

7.2.45 Site JfGn-7

Appartenance Culturelle:

Néoesquimaude historique

Localisation

Coordonnées géographiques:

U.T.M.:

Carte:

Altitude (m): 12
Distance de la rive (m): 800 (baie d'Hudson)

Description générale

Le site JfGn-7 se trouve 800 m au sud-est de la baie d'Hudson et 85 m au sud-ouest d'un petit lac intérieur, à quelque 650 m au nord-est du site JeGn-17. Il est situé sur une plage de gravier soulevée au relief relativement plat et possédant un bon drainage.

La végétation y est constituée de mousses et de lichens couvrant le site, ce dernier n'étant constitué que d'un seul cercle de tente. La couverture végétale y est assez épaisse, et ceci suggérerait une relative ancienneté pour ce site localisé près de 5 m à l'ouest d'un affleurement rocheux, dont l'alignement suit selon un axe nord-sud. Une seule structure y a été identifiée; elle est de forme circulaire et fait 5 m de diamètre.

Echantillonnage et stratigraphie

Un (1) seul sondage fait à l'intérieur de la structure s'avéra négatif mais révéla des profils stratigraphiques assez typiques, qui se présentent comme suit: 4 cm de sable et de gravier surmontés de 2 cm d'humus, puis de 2 cm de sable, et enfin de 2 cm de couverture végétale.

7.3 Aires d'activités contemporaines

Mis à part le village lui-même, trois (3) aires d'activités contemporaines furent identifiées lors de la réalisation du présent inventaire. Il s'agit de lieux actuellement ou récemment utilisés par la population inuit locale pour diverses fins. L'ensemble de ces aires se trouve à l'intérieur de zones à potentiel archéologique fort et moyen, dans lesquelles plusieurs sites, surtout néoesquimaux, ont été répertoriés. Ces aires d'activités se résument comme suit:

1. Secteur (zone A-1) compris entre l'aval de la rivière Ilukotat et la rive nord de Knight Harbour, à l'ouest des monts d'Youville.

Ce secteur fait environ 2 km x 1 km. La population locale se sert de cet emplacement pour remiser les motoneiges à la fin de l'hiver.

2. Rive nord de la rivière Ilukotat, au fond de la baie d'Akulivik, en amont du village (zones A-1 et B-11).

Cette aire d'activité couvre en partie une zone à potentiel fort mais surtout une zone à potentiel moyen autour de la piste d'atterrissage projetée. Quelques chemins d'accès y sont utilisés par la population locale.

3. Péninsule d'Akulivik, entre la rive nord de la rivière Illukotat et la baie d'Akulivik, au sud-ouest du village d'Akulivik (zones A-1 et B-10).

La troisième aire d'activité contemporaine couvre des zones à potentiel fort et moyen où ont été localisés les sites JeGn-33, 34, 35,

36, 38 et 39. Cette aire d'intense activité ne contient cependant que des sites d'origine néoesquimaude historique.

8.0 INTERPRETATIONS PRELIMINAIRES DES OCCUPATIONS AUTOCHTONES

8.1 Chronologie culturelle

Les données archéologiques provenant du site JeGm-3 suggère que le peuplement initial de l'aire d'étude d'Akulivik fut effectué par des groupes prédorsétiens. Ce site est localisé dans les environs d'un grand lac situé à l'intérieur des terres, au nord-ouest du village d'Akulivik. Aucune structure n'a été identifiée sur le site JeGm-3, l'attribution culturelle se basant uniquement sur le matériel lithique récupéré. Un second site, JfGn-3, peut être affilié à ce peuplement initial. Ce site comprend 7 cercles de tente accompagnés d'une collection lithique plus significative incluant un burin et quelques éclats de chert dont un est retouché.

Les datations au carbone 14 disponibles suggèrent que le peuplement prédorsétien de la côte est de la mer d'Hudson s'est effectué au cours de la phase tardive de cette culture. L'occupation prédorsétienne du site Arnapiik, sur l'île Mansel, est datée à environ 3200 B.P. et celle du site BAL. 1 à Kuujjuarapik, à approximativement 3300 B.P. (McGhee et Tuck, 1976, tableau 2; Plumet, 1976: 142). L'occupation paléoesquimaude ancienne de la région d'Akulivik pourrait donc remonter jusque vers le milieu du deuxième millénaire avant notre ère. Subséquemment, la culture dorsétienne occupa l'aire d'étude concernée. De plus, diverses traces d'occupation dorsétienne furent identifiées sur trois (3) sites. Ces traces sont

cependant fugaces. L'ancienneté relative de la culture dorsétienne sur la côte centre-est de la baie d'Hudson demeure indéterminée étant donné le peu de données pertinentes sur le sujet (absence de datation absolue, de fouilles exhaustives sur des sites dorsétiens, etc.).

Les données concernant l'étendue de la période dorsétienne sont plus nombreuses. Harp (1976) et Plumet (1979) suggèrent que la culture dorsétienne persista dans le sud-est de la mer d'Hudson et dans le nord-ouest de la baie d'Ungava jusqu'au 15^{ième} siècle. Cette chronologie relative pourrait correspondre aux occupations dorsétiennes identifiées dans l'aire d'étude d' Akulivik.

Subséquentement, l'aire d'étude fut occupée par des groupes néoesquimaux. Des quarante-trois (43) sites néoesquimaux (ou présentant une occupation néoesquimaude) inventoriés, un (1) est interprété comme étant d'origine préhistorique tandis que les quarante-deux (42) autres sites seraient d'origine historique. Tel que mentionné plus haut, quatre (4) de ces sites n'ont pas été inventoriés ou l'ont été en partie, tandis qu'un autre, JeGm-2, pourrait être d'origine naturelle.

Les datations actuellement disponibles pour les sites néoesquimaux préhistoriques dans le sud-est de l'Hudsonie indiquent que l'arrivée de ces populations dans cette région date de la fin du 14^{ième} siècle (Harp, 1974/75, 1976). Cette estimation chronologique s'appliquerait vraisemblablement aux occupations néoesquimaudes préhistoriques identifiées à Akulivik.

En ce qui concerne les sites néoesquimaux historiques répertoriés dans cette aire, ils furent occupés antérieurement et

jusque vers 1950, ou peut-être plus récemment si on considère que des indices en ce sens sont trouvés sur certains sites, dont JeGn-27. Plusieurs des sites néoesquimaux historiques inventoriés se retrouvent dans des aires d'activités contemporaines actuellement utilisées par la population inuit locale, sur la péninsule et autour du village d'Akulivik.

8.2 Nature des occupations

L'interprétation de la nature des occupations paléoesquimaudes et néoesquimaudes dans l'aire d'étude s'avère compliquée vue l'envergure restreinte des travaux d'inventaire effectués sur le terrain et le peu de données pertinentes recueillies sur les sites inventoriés. Malgré ces limites, certaines hypothèses concernant ces occupations peuvent être avancées. Ces hypothèses tiennent compte, tout particulièrement, de la localisation des emplacements de sites et de la nature même des traces d'établissement observées dans ces sites.

Le nombre élevé de sites néoesquimaux historiques répertoriés dans l'aire d'étude permet d'avancer une hypothèse en regard de leur situation et de leur durée d'occupation. En effet, les sites ayant entre cinq (5) et neuf (9) structures d'habitation sont tous, sans exception, localisés le long des côtes, sur la rive nord de Knight Harbour ou le long de la côte de la baie d'Hudson, de la Pointe Migeon en montant vers le nord. Les autres se trouvent autour du village d'Akulivik et ont de une (1) à quatre (4) structures d'habitation. A la suite de ces constatations, il est permis d'avancer que la péninsule

d'Akulivik et l'embouchure de la rivière Illukotat n'offraient pas en général de locations favorables à l'établissement, surtout autour de la rivière Illukotat où des marécages sont présents.

Deux (2) sites, JfGn-1 et JfGn-2, situés à la limite nord de l'aire d'étude sur la côte de la baie d'Hudson à quelques centaines de mètres l'un au nord-est de l'autre, présentent des indices d'occupations intensives (JfGn-1 et 2) et multiples (JfGn-2). Quelques kilomètres au sud, les sites JeGn-19, JeGn-20 et JfGn-6, alignés selon un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest, quoique présentant des caractéristiques d'origine plus récente montrent aussi des indices d'occupations intensives.

Enfin, les sites JeGm-3, JfGn-3 et JfGn-4 localisés à l'intérieur des terres de la Pointe Migeon, trois (3) kilomètres au nord-est d'Akulivik, ont probablement été utilisés aussi intensivement, sauf JfGn-4 qui est d'origine néoesquimaude historique par rapport aux deux (2) autres qui sont d'origine prédorsétienne.

Les sites d'établissement sont caractérisés par un nombre varié de structures d'habitation. Leur nombre et leur distribution spatiale témoignent de réoccupations multiples de ces emplacements ou d'occupations uniques dans au moins douze (12) cas, parmi lesquels onze (11) sont d'origine néoesquimaude historique et un (1) est d'origine néoesquimaude préhistorique.

Plusieurs sites d'origine et d'importance diverses ont été localisés dans l'aire C-15, aire de potentiel dite faible. Ce sont les sites JeGm-3, JfGn-3 et JfGn-4; JeGm-1 et JeGm-2, ce dernier étant possiblement d'origine naturelle; JeGn-20 et JeGn-21; et enfin, JeGn-27, JeGn-28 et JeGn-37.

La presque totalité des structures correspondent à des cercles de tente composés d'alignement de pierres plus ou moins espacées, parfois double. La prédominance de cercles de tente dans les sites pourrait indiquer que ces endroits étaient occupés principalement en dehors des saisons hivernales; il est à noter que plusieurs de ces structures présentent de faibles empièvements. Il reste possible toutefois que l'aire d'étude compte au moins trois (3) structures d'habitation dorsétiennes présentant les caractéristiques d'une occupation hivernale (i.e. semi-souterraine), une sur le site JeGn-32 et deux sur le site JeGn-16.

L'absence de sites néoesquimaux hivernaux dans l'aire d'étude pourrait s'expliquer par le déplacement de ces groupes sur la banquise lors de l'hiver. Cette même hypothèse expliquerait également le petit nombre de sites dorsétiens hivernaux au sein de l'aire d'étude. Par ailleurs, la répartition spatiale de certains regroupements de structures d'habitation suggère l'occupation de plusieurs de ces structures par des familles nucléaires, quelques autres structures ayant possiblement été occupées conjointement par plusieurs familles.

Les sites prédorsétiens JeGm-3 et JfGn-3, localisés près de lacs d'eau douce, pourrait indiquer des occupations non-hivernales et avoir été utilisé pour la pêche.

il faut ajouter que le manque de temps et l'importance de certains secteurs à répertorier ont malheureusement limité l'inventaire systématique. Mais, malgré un manque évident d'informations, les conclusions préliminaires reflètent assez bien la situation en ce qui concerne l'aire d'étude du village d'Akulivik. Il ne

faut cependant pas perdre de vue que l'inventaire est incomplet et donc nos conclusions sujettes à révision.

9.0 RECOMMANDATIONS

Les activités de terrain effectuées dans le cadre du présent rapport ont permis d'inventorier un total de quarante-huit (48) sites archéologiques dans l'aire d'étude d'Akulivik. Les sites inventoriés ne sont pas menacés par les travaux d'aménagement tels qu'actuellement prévus dans la municipalité, sauf le site JeGm-9 situé près du dépotoir et du chemin d'accès de la piste d'atterrissage actuelle. En effet, l'agrandissement du banc d'emprunt qui le borde serait une menace directe pour ce site. De même, tous les sites localisés dans les environs immédiats du village sont menacés à plus ou moins long terme par la circulation locale.

Les recommandations qui suivent ont pour objectif la gestion des ressources du patrimoine localisées dans les environs immédiats du village d'Akulivik ainsi que dans ceux des autres villages inuit du Nouveau-Québec.

Il est donc recommandé:

.Que les fouilles de sauvetage archéologique soient pratiquées dans les sites JeGm-3 et JfGn-3 dans des délais raisonnables.

Ces deux (2) sites archéologiques sont parmi les plus anciens et montrent des signes évidents d'érosion, surtout JeGm-3. Il s'agirait de récupérer sur le terrain des données archéologiques susceptibles

d'être irrémédiablement perdues à cause de phénomènes naturels. Cependant, puisque ces sites ne sont pas directement menacés par les éventuels travaux d'aménagement qui seront effectués dans le village par le ministère des Transport du Québec ou pour son compte, le sauvetage archéologique de ces sites n'incombent donc pas au ministère des Transport du Québec.

.Que la communauté d'Akulivik soit informée des résultats provenant de l'inventaire réalisé.

Ainsi, afin d'éviter la destruction de sites dans les aires d'activité du village, la communauté d'Akulivik devrait être informée des résultats complets de l'inventaire effectué. Il s'agit tout particulièrement de fournir au conseil municipal les données de localisation exacte de l'ensemble des sites répertoriés. Ces informations permettraient au conseil, de concert avec d'autres organismes, de planifier les éventuels travaux d'aménagement prévus dans le village en tenant compte des ressources archéologiques présentes. Ceci donnera la flexibilité nécessaire pour préciser certaines mesures de protection ou, le cas échéant, pratiquer des fouilles de sauvetage dans les sites menacés. La consultation sur place de ces diverses informations servira d'ailleurs à planifier de futures interventions archéologiques pouvant être requises lors d'éventuels travaux d'aménagement susceptibles d'être réalisés dans les environs d'Akulivik.

-Que les sites archéologiques inventoriés dans l'aire d'étude soient surveillés à intervalles réguliers.

L'ensemble des sites répertoriés dans l'aire d'étude, et plus particulièrement ceux localisés à l'intérieur du village ou à proximité de celui-ci, devrait faire l'objet d'une inspection visuelle à intervalles réguliers. Cette inspection pourrait être réalisée par des personnes déjà sur place, c'est-à-dire des résidents inuit locaux. Ceci pourrait impliquer la photographie de l'environnement des sites concernés, des structures et autres aménagements culturels et, en particulier, de toute zone d'érosion ou de traces de perturbation anthropique pouvant y être décelées. Ces inspections pourraient se dérouler après la fonte des neiges au printemps et à l'automne.

Les informations fournies par ces inspections visuelles permettraient d'évaluer de façon continue l'impact des processus naturels et anthropiques sur l'intégrité physique des différents sites. Il s'agirait donc d'un suivi pratique dans le cadre d'une saine gestion des ressources du patrimoine.

-Que soient inventoriés les sites JeGn-27, JeGn-28, JeGn-29, JeGn-37.

Comme ces sites présentent des indices d'occupations multiples, il serait justifié d'en réaliser un inventaire plus complet puisque le temps a manqué pour ce faire lors de l'inventaire archéologique des environs du village d'Akulivik. Ceci pourrait être fait dans l'esprit de

compléter ledit inventaire, et d'étoffer la banque d'informations déjà existante.

10.0 BIBLIOGRAPHIE

Amenatech inc. "Etude de Potentiel Archéologique. Aire d'étude du
1984a village d'Akulivik". Rapport présenté au M.T.Q.,
Service de l'Environnement, Québec.

Amenatech inc. "Prehistoric Inuit Archeology in Quebec and
1984b Adjacent Regions" A Review and Assessment of
Research Perspectives- volume 2: Research
Orientation and Priorities : a Proposal. Rapport
présenté à l'Institut Culturel Avataq Inc., 62 p.

Bostock, H.S. "Subdivisions physiographiques du Canada" dans
1979 Géologie et ressources minérales du Canada, ed. par
R.J.W. Douglas, Commission Géologique du Canada,
Série de la géologie économique no. 1, réimpression,
Ministère de l'Energie des Mines et Ressources,
Ottawa, p. 9-30.

Bryson, R.A. et W.M. Wendland
1967 Tentative Climatic Patterns for some Late Glacial
Episodes in Central North America dans Life, Land,

and Water, ed. par W.J. Mayer-Oakes, University of Winnipeg Press, p. 271-290.

Environnement Canada

1982 Dossier cartographique du Nouveau-Québec et des régions adjacentes, Bureau de la Baie James et du nord québécois.

Harp, E A Late Dorset Copper Amulet from Southeastern Hudson Bay in Folk vol. 16-17, p. 33-44.

Harp, E Dorset Settlement Patterns in Newfoundland and 1976 Southeastern Hudson Bay in Eastern Arctic Prehistory: Paleosekimo Problems ed. by M.S. Maxwell, Memoirs of the Society for American Archaeology, no. 31, p. 119-138.

Hillaire-Marcel, C.

1979 Les mers post-glaciaires du Québec: quelques aspects, thèse de doctorat d'état présenté à l'Université Pierre et Marie Curie, Paris VI.

- Liu, K-B "Pollen, Evidence of Late Quaternary Climatic
1981 Changes Canada: A Review. Part II: Eastern Arctic and
 Sub-Arctic Canada", dans Ontario Geography, no. 17,
 p.61-81.
- Manning, T.H.
1951 "A Mixed Cape-Dorset-Thule Site on Smith Island;
 East Hudson Bay. " Bull. 123 Musée National de
 l'Homme, Ottawa, pp.64-71.
- Mansfield, A.W. Seals and Walrus dans Science History and Hudson
1968 Bay, vol 1, ed. par C.S. Beals, département de
 l'Energie, des Mines et Ressources, Ottawa, p. 378-
 387.
- McCarte, P.J. et J.D. Beste
1979 Aquatic Resources in the Northwest Territories,
 Science Advisory Board of the Northwest
 Territories, Yellowknife.
- Pilon, J-L. IcGm-4, Inukjuak River-3: Ground Stone analysis,
1980 manuscrit, Corporation Makivik, Montréal, 5 p.
- Plumet, P. "Archéologie du Nouveau-Québec: habitats paléo-

- 1976 esquimaux à Poste-de-la-Baleine", dans Collection Paléo-Québec, no. 7. 227 p.
- Prest, V.K.
1979 "Géologie Quaternaire" dans Géologie et ressources minérales du Canada, éd. par R.J.W. Douglas, Commission Géologique du Canada, Série de la géologie économique no. 1, réimpression, Ministère de l'Energie des Mines et Ressources, Ottawa, p. 675-764.
- Richard, P.
1981 "Paléophytographie post-glaciaire en Ungava par l'analyse pollinique". Collection Paléo-Québec, no. 13.
- Science Advisory Board of the Northwest Territories
1980 Arctic Marine Mammals, rapport no. 3, Yellowknife.
- Stockwell, C.H. et als
1979 "Géologie du Bouclier canadien", dans Géologie et ressources minérales du Canada, ed. par R.J.W. Douglas, Commission Géologique du Canada, Série de la géologie économique no. 1, réimpression, Ministère de l'Energie, des Mines et Ressources,

Ottawa, p. 43-150.

Vézinet, M. "Occupation humaine de l'Ungava- Perspective
1982 ethnohistorique et écologique", dans Paléo-Québec
14, U.Q.A.M., Montréal.

Wallrath, M. "Field Notes", Povungnituk, Québec, Musée National
1958 de l'Homme ms. 1420.

11.0 Annexes

Annexe 1

ANNEXE 1: LISTE DES PHOTOGRAPHIES

PELLICULE NEGATIF	SUJET	ORIENTATION	DATE	
NB8705(1)	1	Ratée	-	
	2	Ratée	-	
	3	Ratée	-	
	4	Ratée	-	
	5	Ratée	-	
	6	Aire A-1, site JeGn-8, structure 2	S	31/8/87
	7	Aire A-1, site JeGn-8, structure 1	S	31/8/87
	8	Aire A-1, site JeGn-8, structure 1	S	31/8/87
	9	Aire A-1, site JeGn-9, vue générale	S	31/8/87
	10	Aire A-1, village d'Akulivik	O	31/8/87
	11	Aire A-1, village d'Akulivik	O	31/8/87
	12	Aire B-11, site JeGn-10, structure 1	N	31/8/87
	13	Ratée	-	-
	14	Aire B-11, vue générale	NE	1/8/87
	15	Aire B-11, vue générale	E	1/8/87
	16	Aire C-15, vue générale	E	1/8/87
	17	Aire C-15, site JeGm-1, structure 1	N	1/8/87
	18	Aire A-1, cache à phoque, 800 m à l'est d'Akulivik	-	2/8/87
	19	Aire A-1, site JeGn-11, structure 1	N	2/8/87
	20	Aire A-1, site JeGn-11, structure 2	N	2/8/87
	21	Aire A-1, site JeGn-11, structure 3	N	2/8/87
	22	Aire A-1, site JeGn-11, structure 4	N	2/8/87
	23	Aire A-1 et B-11, vue générale	E	2/8/87
	24	Aire A-1, vue vers le village d'Akulivik	SE	2/8/87
	25	Aire-A-1, vue vers le fond de la baie d'Akulivik	SO	2/8/87
	26	Aires- A-1 et C-15, vue générale	E	2/8/87
	27	Aire A-1, site JeGn-12, structure 1	N	2/8/87
	28	Aire A-1, site JeGn-12, structure 2	N	2/8/87
	29	Aire A-1, site JeGn-13, structure 3	N	2/8/87
	30	Aire A-1, site JeGn-13, structure 2	N	2/8/87
	31	Aire A-1, site JeGn-13, structure 1	N	2/8/87
	32	Aire A-1, site JeGn-14, structure 1	S	2/8/87
	33	Aire A-1, site JeGn-15, structure 1	S	2/8/87

ANNEXE 1: LISTE DES PHOTOGRAPHIES

PELLICULE NEGATIF	SUJET	ORIENTATION	DATE
NB8705(1)	34 Aire A-1, cape Smith (Pointe Migeon)	-	2/8/87
	35 Aire A-1, site JeGn-18, vue générale	S	2/8/87
	36 Aire A-1, site JeGn-18, cache	S	2/8/87
	37 Aire A-1, site JeGn-18, vue générale	SO	2/8/87
NB8705(2)	0 Aire C-15, vue générale	N	3/8/87
	1 Aire B-14, vue générale	SE	3/8/87
	2 Aire B-14, vue générale	E	3/8/87
	3 Aire A-2, secteur nord, près du grand lac	NO	3/8/87
	4 photo manquante		
	5 ratée	-	-
	6 ratée	-	-
	7 ratée	-	-
	8 photo manquante		
	9 photo manquante		
	10 Aire A-2, site JfGn-1, vue générale	N	5/8/87
	11 Aire A-2, site JfGn-1, structure indéterminée	-	5/8/87
	12 Aire A-2, site JfGn-1, vue générale	-	5/8/87
	13 Aire A-2, site JfGn-1, vue partielle	E	5/8/87
	14 Aire A-2, site JfGn-2, vue partielle	E	5/8/87
	15 Aire A-2, site JfGn-2, vue partielle	SE	5/8/87
	16 Aire A-2, site JfGn-2, vue partielle	SE	5/8/87
	17 Aire A-2, site JfGn-2, vue partielle	E	5/8/87
	18 Aire A-2, site JfGn-2, vue partielle	SE	5/8/87
	19 Aire A-2, site JfGn-2, vue partielle	SE	5/8/87
	20 Aire A-2, site JfGn-2, vue partielle	SO	5/8/87
	21 Aire A-2, site JfGn-2, structure 2	E	6/8/87
	22 Aire A-2, site JfGn-2, structure 6	SE	6/8/87
	23 Aire A-2, site JfGn-2, structure 6	SE	6/8/87
	24 Aire A-2, site JfGn-2, structure 6	SE	6/8/87
	25 Aire A-2, site JfGn-2, structure 6	SE	6/8/87
	26 Aire C-15, site JfGn-3, vue générale	SE	6/8/87
27 Aire C-15, site JfGn-3, structure 1	SE	6/8/87	

ANNEXE 1: LISTE DES PHOTOGRAPHIES

PELLICULE NEGATIF	SUJET	ORIENTATION	DATE	
NB8705(2)	28 Aire C-15, site JfGn-3, structure 1	SE	6/8/87	
	29 Aire C-15, site JfGn-3, structure 2	SE	6/8/87	
	30 Aire C-15, site JfGn-3, structure 3	NO	6/8/87	
	31 Aire C-15, site JfGn-3, structure 6	NO	6/8/87	
	32 Aire C-15, site JfGn-3, inuksuk	E	6/8/87	
	33 Aire C-15, site JfGn-3, structure 4	SE	6/8/87	
	34 Aire C-15, site JfGn-4, structure 1	N	6/8/87	
	35 Aire C-15, site JfGn-4, vue générale	E	6/8/87	
	36 Aire C-15, site JfGn-4, affût	NE	6/8/87	
	NB8705(3)	0 Aire A-2, site JfGn-6, structure 2	E	7/8/87
		0 Aire A-2, site JfGn-6, structure ?	-	7/8/87
0 Aire A-2, site JfGn-6, structure 3		E	7/8/87	
1 Aire A-2, site JfGn-6, structure ?		-	7/8/87	
2 Cercle de tente néo-historique à 200 m de la baie d'Hudson		-	7/8/87	
3 Aire A-2, site JeGn-19, vue générale		E	7/8/87	
4 Aire A-2, site JeGn-19, structure 5		O	7/8/87	
5 Aire A-2, site JeGn-19, structures 6 et 7		O	7/8/87	
6 Aire C-15, site JeGn-20, vue générale		S	7/8/87	
7 Aire C-15, site JeGn-20, structure ?		-	7/8/87	
8 Aire A-2, site JeGn-21, structure 1		E	7/8/87	
9 Aire A-2, site JeGn-21, structure 2		E	7/8/87	
10 Aire A-2, site JeGn-21, structure 3		SE	7/8/87	
11 Aire A-2, site JeGn-22, vue générale vers la Pointe Migeon		E	7/8/87	
12 Aire A-1, site JeGn-16, structure 1		N	7/8/87	
13 Aire A-1, site JeGn-16, vue générale		NO	7/8/87	
14 Aire A-1, site JeGn-16, vue générale		O	7/8/87	
15 Aire A-1, site JeGn-16, structure 2		N	7/8/87	
16 Aire A-7, site JeGm-4, structure 1		E	8/8/87	
17 Aire A-7, site JeGm-4, vue générale		O	8/8/87	
18 Aire B-9, vue générale	O	8/8/87		
19 Aire B-9, site JeGm-5, structure 1	N	8/8/87		
20 Aire B-9, site JeGm-8, cache	N	8/8/87		

ANNEXE 1: LISTE DES PHOTOGRAPHIES

PELLICULE NEGATIF	SUJET	ORIENTATION	DATE	
NB8705(3)	21	Aire B-9, site JeGm-5, structure 1	N	8/8/87
	22	Aire A-5, site JeGn-24, structure 1	ND	8/8/87
	23	Aire A-5, site JeGn-24, structure ?	-	8/8/87
	24	Aire A-5, site JeGn-26, structures 3 et 4	E	9/8/87
	25	Aire A-1, pointe sud, structures non-enregistrées	-	9/8/87
	26	Aire A-4, site JeGn-27, structure 5	S	9/8/87
	27	Aire A-4, site JeGn-27, structure 10 (foyer)	NO (?)	9/8/87
	28	Aire A-4, site JeGn-28, cache	-	9/8/87
	29	Aire A-4, site JeGn-28, vue générale	E	9/8/87
	30	Aire A-4, site JeGn-28, cache	-	9/8/87
	31	Aire A-4, site JeGn-37, vue générale	E	9/8/87
	32	Aire A-1, site JeGn-30, structure 3	E	9/8/87
	33	Aire A-1, site JeGn-31, structure 3	S	9/8/87
	34	Aire A-1, site JeGn-31, structure 1	S	9/8/87
	35	Aire A-1, site JeGn-31, structure 4	S	9/8/87
	36	Aire A-1, site JeGn-31, structure 2	-	9/8/87
	37	Aire A-1, rive sud de la rivière Illukotat	NE	9/8/87
C8705(1)	0	Le village d'Akulivik	O	31/8/87
	0	Le village d'Akulivik et la rivière Illukotat	O	31/8/87
	0	Aire B-11, site JeGn-10, structure 1	N	1/8/87
	1	Ratée		
	2	Ratée		
	3	Ratée		
	4	Ratée		
	5	Ratée		
	6	Aire A-1, cache située 800 m à l'est du village d'Akulivik	-	2/8/87
	7	Aire A-1, site JeGn-11, structure 1	N	2/8/87
	8	Aire A-1, site JeGn-11, structure 2	N	2/8/87
	9	Aire A-1, site JeGn-11, structure 3	N	2/8/87
	10	Aire A-1, site JeGn-11, structure 4	N	2/8/87
11	Aires A-1 et B-11, vers l'entrée de la baie	E	2/8/87	
12	Aire A-4, vers Akulivik	SO	2/8/87	

ANNEXE 1: LISTE DES PHOTOGRAPHIES

PELLICULE NEGATIF	SUJET	ORIENTATION	DATE		
C8705(1)	13	Aire A-4, vers les monts d'Youville	SE	2/8/87	
	14	Aires B-11 et C-15	E	2/8/87	
	15	Photo manquante			
	16	Aire A-1, site JeGn-12, structure 2	N	2/8/87	
	17	Aire A-1, site JeGn-13, structure 3	N	2/8/87	
	18	Aire A-1, site JeGn-13, structure 2	N	2/8/87	
	19	Aire A-1, site JeGn-13, structure 1	N	2/8/87	
	20	Aire A-1, site JeGn-14, structure 1	S	2/8/87	
	21	Aire A-1, site JeGn-15, structure 1	S	2/8/87	
	22	Aire A-1, vers cape Smith (Pointe Migeon)	-	2/8/87	
	23	Aire A-1, site JeGn-18, vue partielle	S	2/8/87	
	24	Aire A-1, site JeGn-18, cache	S	2/8/87	
	25	Aire A-1, site JeGn-18, structure 4	S	2/8/87	
	26	Aire A-1, site JeGn-18, vue partielle	SO	2/8/87	
	27	Aire A-1, site JeGn-16, structure 4, avant-plan	SO	2/8/87	
	28	Aire A-1, site JeGn-18, structure 4, avant-plan	SO	2/8/87	
	29	Aire A-2, vue générale	E	3/8/87	
	30	Aires A-2 et C-15, vue générale, site JeGn-17, structure 1	E	3/8/87	
	31	Aire A-2, site JeGn-17, structure 1	SO	3/8/87	
	32	Grand lac dans l'aire A-2, vue générale	N	3/8/87	
	33	Aire B-14, vue générale	E	3/8/87	
	34	Aire A-8, vue générale	N	4/8/87	
	35	Aire B-11, vue générale	N	4/8/87	
	36	Aire B-11, vue générale	N	4/8/87	
	37	Aire B-11, vue générale	E	4/8/87	
	C8705(2)	0	Aire A-2, site JfGn-1, vue générale	N	5/8/87
		0	Aire A-2, site JfGn-1, vue générale	N	5/8/87
		0	Aire A-2, site JfGn-1, vue générale	N	5/8/87
		1	Aire A-2, site JfGn-1, structure de fonction indéterminée	-	5/8/87
		2	Aire A-2, site JfGn-1, structure de fonction indéterminée	-	5/8/87
		3	Aire A-2, site JfGn-1, structure 18, sondage 13, mur nord	N	5/8/87
	4	Aire A-2, site JfGn-2, vue partielle	E	5/8/87	

ANNEXE 1: LISTE DES PHOTOGRAPHIES

PELLICULE NEGATIF		SUJET	ORIENTATION	DATE
C8705(2)	5	Aire A-2, site JfGn-2, vue partielle	SE	5/8/87
	6	Aire A-2, site JfGn-2, vue partielle	SE	5/8/87
	7	Aire A-2, site JfGn-2, vue partielle	SE	5/8/87
	8	Aire A-2, site JfGn-2, vue partielle	SE	5/8/87
	9	Aire A-2, site JfGn-2, vue partielle	SO	5/8/87
	10	Aire A-2, site JfGn-2, vue partielle	SE	5/8/87
	11	Aire A-2, site JfGn-2, vue partielle	SE	5/8/87
	12	Aire A-2, site JfGn-2, vue partielle	SO	5/8/87
	13	Aire A-2, site JfGn-2, structure 2	E	6/8/87
	14	Aire A-2, site JfGn-2, structure 6	SE	6/8/87
	15	Aire A-2, site JfGn-2, structure 6	SE	6/8/87
	16	Aire A-2, site JfGn-2, structure 6	SE	6/8/87
	17	Aire A-2, site JfGn-2, structure 6	SE	6/8/87
	18	Aire A-2, site JfGn-2, structure 6	E	6/8/87
	19	Aire A-2, site JfGn-2, sondage 1	N	6/8/87
	20	Aire A-2, site JfGn-2, sondage 2	N	6/8/87
	21	Aire A-2, site JfGn-2, sondage 3	N	6/8/87
	22	Aire A-2, site JfGn-2, sondage 4	N	6/8/87
	23	Aire A-11, "ice-wedge polygon"	-	6/8/87
	24	Aire C-15, site JfGn-3, structure 3	S	6/8/87
	25	Aire C-15, site JfGn-3, inuksuk	ND	6/8/87
	26	Aire C-15, site JfGn-4, structure 1	N	6/8/87
	27	Aire C-15, site JfGn-4, structure 1	N	6/8/87
	28	Aire C-15, site JfGn-4, affût	N	6/8/87
	29	Aire C-15, site JfGn-4, structure 2	N	6/8/87
	30	Aire C-15, site JfGn-4, cache	N	6/8/87
	31	Aire C-15, site JfGn-4, vue générale	O	6/8/87
	32	Aire C-15, site JeGm-3, vue générale	N	6/8/87
	33	Aire C-15, ruisseau près du site JeGm-3	E	6/8/87
	34	Aires B-11 et C-15, vue générale	SO	6/8/87
	35	Aire C-15, site JeGm-3, vue générale	N	6/8/87
	36	Aire C-15, vue générale	ND	6/8/87

ANNEXE 1: LISTE DES PHOTOGRAPHIES

PELLICULE NEGATIF		SUJET	ORIENTATION	DATE
C8705(3)	0	Aire A-2, secteur nord sur la côte	N	7/8/87
	0	Aire A-2, secteur nord sur la côte	N	7/8/87
	0	Aire A-2, site JfGn-6, structure 1	E	7/8/87
	1	Aire A-2, site JfGn-6, structure 2	E	7/8/87
	2	Aire A-2, site JfGn-6, structure 3	E	7/8/87
	3	Aire A-2, site JfGn-6, vue générale	N	7/8/87
	4	Aire A-2, site JfGn-6, structure ?	-	7/8/87
	5	Aire A-2, site JfGn-6, structure ?	-	7/8/87
	6	Aire A-2, cercle de tente néo-historique à 200 m de la côte	-	7/8/87
	7	Aire A-2, site JeGn-19, vue générale	E	7/8/87
	8	Aire A-2, site JeGn-19, structure 5	O	7/8/87
	9	Aire A-2, site JeGn-19, structures 6 et 7	O	7/8/87
	10	Aire A-3, vue générale, os de baleine au premier plan	N	7/8/87
	11	Aire C-15, site JeGn-20, vue générale	S	7/8/87
	12	Aire C-15, site JeGn-20, structure 1 (?)	-	7/8/87
	13	Aire C-15, site JeGn-20, vue générale (aire A-3 au fond)	E	7/8/87
	14	Aire C-15, site JeGn-20, vue générale (aire A-3 au fond)	SE	7/8/87
	15	Aire C-15, site JeGn-20, vue générale (aire A-3 au fond)	S	7/8/87
	16	Aire A-2, site JeGn-21, structure 1	E	7/8/87
	17	Aire A-2, site JeGn-21, structure 2	E	7/8/87
	18	Aire A-2, site JeGn-21, structure 3	SE	7/8/87
	19	Aire A-1, site JeGn-16, structure 1	N	7/8/87
	20	Aire A-1, site JeGn-16, vue générale	NO	7/8/87
	21	Aire A-1, site JeGn-16, structures 2 et 3	O	7/8/87
	22	Ratée		
	23	Aire B-9, vue générale	SE	8/8/87
	24	Aire A-7, site JeGm-4, structure 1	E	8/8/87
	25	Ratée		
	26	Aire A-7, site JeGm-4, vue générale	O	8/8/87
	27	Aire B-9, vue générale	O	8/8/87
	28	Aire B-9, site JeGm-5, structure 1	N	8/8/87
	29	Aire B-9, site JeGm-8, cache	N	8/8/87
	30	Ratée		

ANNEXE 1: LISTE DES PHOTOGRAPHIES

PELLICULE NEGATIF	SUJET	ORIENTATION	DATE
C8705(3)	31 Aire A-5, site JeGn-24, structure 1	ND	8/8/87
	32 Aire A-5, site JeGn-26, structure ?	-	8/8/87
	33 Aire A-5, site JeGn-26, structures 3 et 4	E	9/8/87
	34 Aire A-5, site JeGn-26, structures 3 et 4	E	9/8/87
	35 Aire A-5, site JeGn-26, vue générale	E	9/8/87
	36 Aire A-5, site JeGn-26, structures 3 et 4	E	9/8/87
	37 Aire A-5, site JeGn-26, vue générale	E	9/8/87
C8705(4)	0 Aire C-15, site JeGn-27, vue générale	S	9/8/87
	0 Aire C-15, site JeGn-27, vue générale	S	9/8/87
	0 Aire C-15, site JeGn-27, structure 5	S	9/8/87
	0 Aire C-15, site JeGn-27, structure 10	N	9/8/87
	1 Aire C-15, site JeGn-28, cache	-	9/8/87
	2 Aire C-15, site JeGn-28, vue générale	E	9/8/87
	3 Aire C-15, site JeGn-28, cache	O	9/8/87
	4 Aire C-15, site JeGn-37, vue générale	E	9/8/87
	5 Aire C-15, site JeGn-37, vue générale	E	9/8/87
	6 Aire A-1, site JeGn-29, vue générale	SE	9/8/87
	7 Aire A-1, site JeGn-29, vue générale	E	9/8/87
	8 Aire C-15, limite SO des monts d'Youville	E	9/8/87
	9 Aire C-15, limite SO des monts d'Youville	E	9/8/87
	10 Aire C-15, limite SO des monts d'Youville	N	9/8/87
	11 Aire C-15, limite SO des monts d'Youville, sites non-enr.	N	9/8/87
	12 Aire C-15, limite SO des monts d'Youville, sites non-enr.	NO	9/8/87
	13 Aire C-15, limite SO des monts d'Youville, sites non-enr.	O	9/8/87
	14 Aire C-15, limite SO des monts d'Youville (pointe)	O	9/8/87
	15 Aire A-1, vue générale de la pointe et sites contemporains	O	9/8/87
	16 Aire A-1, vue générale de la pointe	SO	9/8/87
	17 Aire A-1, vue générale de la pointe	SO	9/8/87
18 Aire A-1, cairn	SO	9/8/87	
19 Aire A-1, pointe	S	9/8/87	
20 Aire A-1, pointe	S	9/8/87	
21 Aire A-1, pointe	S	9/8/87	

ANNEXE 1: LISTE DES PHOTOGRAPHIES

PELLICULE NEGATIF	SUJET	ORIENTATION	DATE	
C8705(4)	22	Aire A-1, pointe	S	9/8/87
	23	Aires A-1 et C-15, vue générale	SE	9/8/87
	24	Aire A-1, site JeGn-30, structure 3	E	9/8/87
	25	Aire A-1, vue générale	SO	9/8/87
	26	Aire A-1, vue générale	S	9/8/87
	27	Aire A-1, vue générale	O	9/8/87
	28	Aire A-1, vue générale	O	9/8/87
	29	Aire A-1, vue générale	ND	9/8/87
	30	Aire A-1, vue générale	ND	9/8/87
	31	Aire A-1, vue générale	O	9/8/87
	32	Aire A-1, vue générale	O	9/8/87
	33	Aire A-1, vue générale	SO	9/8/87
	34	Aire A-1, vue générale	SO	9/8/87
	35	Aire A-1, site JeGn-31, vue générale	E	9/8/87
	36	Aire A-1, site JeGn-31, vue générale	E	9/8/87
	C8705(5)	0	Photo manquante	-
0		Aire A-1, site JeGn-31, vue générale	E	9/8/87
0		Aire A-1, site JeGn-31, vue générale	NE	9/8/87
0		Aire A-1, site JeGn-31, vue générale	NE	9/8/87
1		Aire A-1, site JeGn-31, structure 3	-	9/8/87
2		Aire A-1, site JeGn-31, structure 1	ND	9/8/87
3		Aire A-1, site JeGn-31, structure 4	S	9/8/87
4		Aire A-1, site JeGn-31, structure 2	-	9/8/87
5		Aire A-1, rive sud, rivière Illukotat, vue générale	N	9/8/87
6		Aire A-1, rive sud, rivière Illukotat, vue générale	N	9/8/87
7		Aire A-1, rive sud, rivière Illukotat, vue générale	NE	9/8/87
8		Aire A-1, rive sud, rivière Illukotat, vue générale	E	9/8/87
9		Aire A-1, site JeGn-32, structure 1	SE	9/8/87
10		Ratée		
11	Ratée			
12	Ratée			
13	Aire B-10, site JeGn-33, vue générale	N	9/8/87	

ANNEXE 1: LISTE DES PHOTOGRAPHIES

PELLICULE NEGATIF	SUJET	ORIENTATION	DATE
C8705(5)	14 Aire B-10, site JeGn-34, structure 1	S	10/8/87
	15 Aire B-10, site JeGn-34, structure 2	E	10/8/87
	16 Aire B-10, site contemporain près du village	-	10/8/87
	17 Aire A-1, site JeGn-38, structure 1	N	10/8/87
	18 Aire A-1, côté sud de la péninsule, près du village	O	10/8/87
	19 Aire A-1, côté sud de la péninsule, près du village	O	10/8/87
	20 Aire A-1, côté sud de la péninsule, près du village	S	10/8/87
	21 Aire A-1, construction sur l'ancienne piste d'aviation	E	10/8/87
	22 Le village d'Akulivik, partie est	N	10/8/87
	23 Tente près du village	-	10/8/87
	24 Aire A-1, rive nord de la rivière Illukotat, près du chemin	E	10/8/87
	25 Aire A-1, rive nord de la rivière Illukotat, près des rapides	O	10/8/87
	26 Aire A-1, rive nord de la rivière Illukotat	S	10/8/87
	27 Aire A-1, rive nord de la rivière Illukotat	E	10/8/87
	28 (Aupaluk)	-	-
	29 (Aupaluk)	-	-
	30 (Aupaluk)	-	-
	31 (Aupaluk)	-	-
	32 (Aupaluk)	-	-
	33 (Aupaluk)	-	-
	34 (Aupaluk)	-	-
	35 (Aupaluk)	-	-
	36 (Aupaluk)	-	-

Annexe 2

ANNEXE 2: CATALOGUE DES OBJETS FAÇONNES.

SITE	Cat.	DESCRIPTION	MATIERE 1ERE	PROVENANCE
JeGn-10	1	objet indé.	andouiller	structure 1, sondage 1
JeGn-24	1	tête de harpon	ivoire	structure 1, sondage 1
JeGn-31	1	microlame	chert	structure 4, sondage 3
JeGn-31	2	microlame	quartz cristallin	structure 4, sondage 3
JeGn-31	3	objet indé.	os brûlé	structure 4, sondage 3
JeGm-3	1	racloir	chert	surface, déflation
JeGm-3	2	microlame	quartz cristallin	surface, déflation
JeGm-3	3	pointe	chert	surface, déflation
JfGn-2	1	couteau	schiste	surface, aire B
JfGn-2	2	objet indé.	stéatite	structure 1, sondage 5
JfGn-3	1	éclat retouché	chert	surface, déflation
JfGn-3	2	burin	chert	surface, déflation
JfGn-3	3	éclat utilisé	chert	structure 1, sondage 5
JfGn-4	1	piquet	bois	surface, 25m nord str. 1

Annexe 3

ANNEXE 3: CATALOGUE DES AUTRES VESTIGES.

SITE	Cat.	NOMBRE	MATIERE 1ERE	PROVENANCE
A) éclats lithiques				
JeGn-31	4	1	quartz laiteux	structure 4, sondage 4
JeGn-31	5	1	quartz cristallin	structure 4, sondage 4
JeGm-3	4	95 1	métabasalte schiste	surface, déflation
JfGn-2	3	1	chert	aire B, sondage 1
JfGn-2	4	2	quartz cristallin	aire B, sondage 2
JfGn-2	5	1	quartz laiteux	aire B, sondage 4
JfGn-2	6	1	quartz laiteux	aire B, surface
JfGn-2	7	4	chert	structure 9, sondage 6
JfGn-3	4	1	chert	structure 1, sondage 2
JfGn-3	5	6	chert	surface, déflation
JfGn-4	2	1	indéterminé	structure 1, sondage 3
JfGn-5	1	14	quartz grossier	surface
JfGn-6	1	4	métabasalte	structure 8 , sondage 11
B) AUTRES				
JeGn-24	-	1	quartz/mica ?	structure 1, sondage 1
C) Vestiges organiques				
JeGn-11	-	5	bois	structure 1, sondage 1
JeGn-11	-	2	os	structure 1, sondage 1
JeGn-19	-	2	dents de renard	surface

ANNEXE 3: CATALOGUE DES AUTRES VESTIGES.

SITE	Cat.	NOMBRE	MATIERE 1ERE	PROVENANCE
JeGn-19	-	1	dent d'ours	surface
JeGn-21	-	7	bois	structure 1, sondage 2
JeGn-21	-	2	bois	structure 1, sondage 2
JeGn-21	-	1	os	structure 1, sondage 2
JeGn-27	-	3	os	structure 4, sondage 2
JfGn-1	-	1	os	structure 17, sondage 13
JfGn-2	-	4	os	structure 1, sondage 5
JfGn-2	-	2	os	aire B, sondage 1
JfGn-2	-	5	os	aire B, sondage 3
JfGn-2	-	3	os	aire B, sondage 3
JfGn-2	-	2	os	aire B, sondage 4
JfGn-2	-	3	os	aire B, sondage 4
JfGn-2	-	1	os	surface
JfGn-3	-	2	dents de renard	structure 1, sondage 2
D) échantillons				
JeGm-3	-	-	charbon de bois	surface, déflation
JfGn-2	-	-	charbon de bois	aire B, sondage 4

Annexe 4